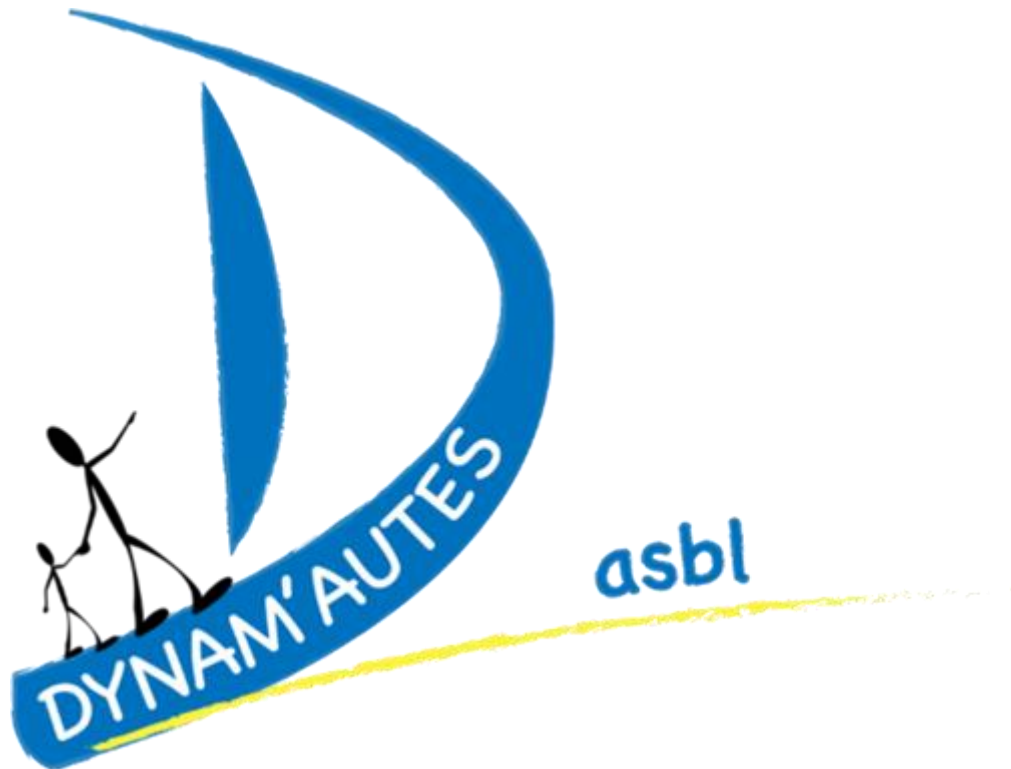


# RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Service d'accompagnement, de loisirs et de répit pour enfants âgés de  
3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme

Co-subventionné par le **COCOF** et **CAP 48**

Rue de l'Élan, 62 – 1170 Watermael-Boitsfort



« Au début, quand j'avais commencé la formation, mes collègues à l'école n'étaient pas pour la mise en place de pictogrammes avec les élèves autistes, mais maintenant, après avoir bien compris les méthodes et amené certains outils à l'école comme le collier de consignes ou le système de l'accueil, certains de mes collègues adhèrent et mettent en place des accueils en classe ou utilisent des pictogrammes avec les élèves. Comme ils voient que ça fonctionne, ils sont de plus en plus intéressés et aimeraient en apprendre plus et mettre en place les outils à l'école. » [un animateur participant à la formation organisée par l'ASBL Dynam'Autes]



## Remerciement,

Tout d'abord, nous remercions toutes les **personnes qui se sont engagées depuis la fondation** de l'ASBL Dynam'Autes en 2018. C'est grâce à elles, professionnels, intervenants désireux de proposer davantage d'activités adaptées aux enfants avec autisme, que l'association voit le jour.

Ensuite, nous remercions les **membres de la Commission communautaire française**, les **professionnels du service Phare** ainsi que toutes les **personnes intervenantes auprès de Cap 48** de nous faire confiance.

Nous remercions particulièrement madame **Questienne**, attachée principale au Service Initiatives, Information et Documentation de nous épauler, guider et croire en nous.

Merci également à madame **Nathalie Vétard**, Alexandra Henry De Frahan et Guillaume De Neef, administrateurs/trices de l'ASBL de soutenir au quotidien l'équipe.

Nous remercions les **membres effectifs** de l'association pour les nombreuses discussions nécessaires à la création.



Merci aussi à tous les **bénévoles, animateurs, formateurs, intervenants professionnels** de

continuer, malgré le contexte difficile, à accueillir les enfants tout au long de l'année et à former les accompagnateurs. Un remerciement particulier à **Noémie Van Assche** qui, par son expertise et son expérience, nous a aidés à accueillir les enfants au commencement des activités. Merci également à **Kim Cancelier** qui, par son expertise, a créé une partie des modules de formation d'animateurs et à **Guillaume De Neef** et **Carolina Castro** pour leur investissement lors de notre emménagement dans nos nouveaux locaux. Leur expertise nous a permis de rendre le lieu agréable et accessible aux enfants.

Remerciement tout particulier à madame **Armonie Offermans** qui, malgré le contexte, a toujours été présente et a, de manière professionnelle, accompli les tâches qui lui incombait et bien plus encore.

## Table des matières

I.	Présentation générale du service .....	7
1.1.	Dénomination de l'ASBL .....	7
1.2.	Personne de contact .....	7
1.3.	Objet social .....	7
1.4.	Objectifs et finalités .....	7
1.5.	Public-cible .....	8
1.6.	Accès au service .....	8
1.7.	Le co-subventionnement COCOF – CAP 48 .....	8
II.	Cadre logique de base .....	10
2.1.1.	Le service répit .....	10
2.1.2.	Le service loisirs .....	10
2.1.3.	Le service d'accompagnement .....	11
III.	Les services .....	12
IV.	Présentation des activités menées en 2020 .....	13
4.1.	Missions principales – le service d'accompagnement .....	13
4.1.1.	Les outils de l'accompagnement .....	13
4.1.2.	Les modalités d'évaluation .....	14
4.2.	Missions complémentaires .....	18
4.2.1.	Le service loisirs .....	18
4.2.2.	Le service répit .....	28
4.2.3.	Le service de formation .....	32
4.3.	Activité transversale – La sensibilisation .....	37
4.3.1.	Offre de service .....	37
V.	Formations suivies par le personnel .....	38
VI.	Présentation des outils logistiques .....	38
6.1.	Suite Office .....	38

6.2.	Gestion des dossiers.....	38
6.3.	Site internet.....	39
6.4.	Logiciel de gestion des horaires .....	39
VII.	Les moyens.....	41
7.1.1.	Ressources financières .....	41
7.1.2.	Ressources humaines.....	44
7.1.3.	Ressources matérielles .....	44
7.1.4.	Organisation pratique hebdomadaire .....	45
VIII.	Les faits marquants .....	46
IX.	Evaluation de l'action et adaptation envisagée .....	47
9.1.	Méthodes d'évaluation .....	47
9.1.1.	Méthodologie qualitative et outils utilisés .....	47
9.2.	Organisation de l'évaluation.....	48
9.3.	Les données récoltées .....	48
9.3.1.	Service loisirs .....	48
9.3.2.	Service d'accompagnement.....	51
9.3.3.	Service de répit.....	53
9.3.4.	Service de formation .....	54
X.	Le projet selon le modèle SWOT .....	57
XI.	Adaptations prévues pour la suite du projet .....	58
11.1.	Le processus participatif .....	58
11.2.	La formation « parents » .....	58
11.3.	Le retour aux parents .....	59
11.4.	Les formations continuées .....	59
11.5.	La formation de coordinateur.....	60
11.6.	Augmentation d'offre d'accueil .....	60
11.7.	Pérennisation du projet Dynam'Autes .....	61

XII.	Proposition d'un nouveau cadre logique et vision à long terme .....	62
XIII.	Conclusion .....	67
XIV.	Annexes .....	68
14.1.	Les membres fondateurs .....	68
14.2.	Le conseil d'administration.....	68
14.3.	Historique.....	68
14.4.	Les moments d'activités en 2020.....	69
14.5.	Dérogation.....	71
14.6.	La recherche de locaux, une histoire complexe .....	72
14.7.	Formulaire d'évaluation du service loisirs.....	74
14.8.	Formulaire d'évaluation du service d'accompagnement .....	75
14.9.	Formulaire d'évaluation du service de formation .....	76
14.10.	Évaluation d'animateur .....	77



# **I. Présentation générale du service**

## **1.1. Dénomination de l'ASBL**

DYNAM'AUTES ASBL

Siège social : Rue de l'Élan 62, 1170 Watermael-Boitsfort

Siège d'activité (en plus du siège social) : Rue du Trône 111, 1050 Ixelles

Courriel : [info@dynamautes.be](mailto:info@dynamautes.be)

Site internet : [www.dynamautes.be](http://www.dynamautes.be)

## **1.2. Personne de contact**

Samuel Engels

Tél. : 02/327-66-98

GSM : 0485/29-95-89

## **1.3. Objet social**

*« l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille. La poursuite de cet objet se réalisera par les activités suivantes : accompagnement, loisirs, répit, formation et sensibilisation »<sup>1</sup>*

## **1.4. Objectifs et finalités**

- Accompagner les enfants dans l'acquisition de nouvelles compétences dans un objectif d'inclusion
- Améliorer l'accueil et la prise en charge de ces enfants en organisant des moments de rencontre et d'échange autour des pratiques avec les familles concernées afin de privilégier le partage et les contacts. Créer du lien
- Dispatcher l'information : partager et échanger des informations utiles, des actualités gravitant autour de l'autisme via les réseaux sociaux
- Organiser des périodes de loisirs pour les enfants et leur famille par le biais de stages à visée inclusive et dynamiques (uniquement des enfants porteurs d'autisme quel que soit son profil). Mais aussi via l'organisation d'activités les mercredis après-midi et les samedis
- Promouvoir la prise en charge adaptée de l'autisme en organisant des formations et des sensibilisations.
- Sensibiliser et démystifier ce handicap par le biais de journées de rencontres, d'organisation de colloques, mais aussi via la création de partenariats

---

<sup>1</sup> Dynam'Autes ASBL, 0696 652 515, « statuts publiés au Moniteur belge ».

## **1.5. Public-cible**

Dynam'Autes ASBL s'adresse à des enfants âgés de 3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Les publics cibles indirects sont les familles des enfants, les étudiants et les professionnels qui suivent les formations et les sensibilisations.

## **1.6. Accès au service**

Le service s'adresse aux enfants et adolescents domiciliés en Région bruxelloise (19 communes) ayant un diagnostic d'autisme.

Dans le cadre de nos activités, une priorité est donnée :

- aux jeunes ne bénéficiant d'aucune prise en charge (milieu d'accueil, loisirs, etc.)
- aux familles ayant plusieurs enfants avec TSA

Dans le cadre des activités du mercredi-loisirs, une priorité est donnée :

- aux enfants inscrits dans l'école où se déroule l'activité

La personne ou son représentant légal introduit une demande de prise en charge auprès du service (par téléphone, par courrier postal ou par courriel).

L'accès aux services et aux activités requiert l'adhésion au projet de service, au règlement d'ordre intérieur et la signature de la convention de service.

Le non-respect des termes de la convention de service ainsi que la démonstration d'un comportement violent, quel qu'il soit de la part d'un parent ou du représentant légal pourra conduire à une procédure de cessation de collaboration.

## **1.7. Le co-subventionnement COCOF – CAP 48**

L'ASBL obtient un co-subventionnement COCOF<sup>2</sup> – CAP 48<sup>3</sup> pour les années 2020-2021. Les activités subventionnées sont l'accompagnement psycho-socio-éducatif, l'activité extrascolaire et le répit aux parents d'enfants dits « sans-structure »<sup>4</sup> ou en situation dite « insatisfaisante »<sup>5</sup> et la mise en place d'une formation d'animateurs au bénéfice du service loisirs.

L'organisation des missions principales des services subventionnés répond aux missions telles que décrites dans l'arrêté 2017/1127 du Collège de la Commission communautaire française

---

<sup>2</sup> Commission communautaire française

<sup>3</sup> Organisation belge qui permet la récolte de fonds destinés principalement aux personnes handicapées dans les communautés française et germanophone de Belgique

<sup>4</sup> L'enfant n'est pas accueilli dans une structure

<sup>5</sup> L'enfant est accueilli dans une structure, mais peu de temps par semaine (1 à 2 jours)



relatif aux services d'accompagnement, mettant en œuvre la section 4 du chapitre 4 de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée – 3<sup>e</sup> lecture.

La mission de base est le service d'accompagnement tel que décrit au chapitre 2, section 1<sup>re</sup>, article 3 point 2 : « *l'accompagnement pour les enfants et les jeunes visés à l'article 37 du décret : il concerne les enfants et les jeunes d'un âge de 2 ½ ans à 23 ans* » avec une dérogation de prise en charge d'enfants âgés de 3 ans à 16 ans.

Les actions spécifiques prévues dans le service loisir et répit tiennent compte des normes d'organisation d'activités de loisirs tels que décrits au chapitre 2, section 2, article 5, point 5 du présent arrêté : « *Il s'agit de l'organisation d'activités collectives régulières de loisirs à caractère ludique, culturel, touristique, culinaire, de détente, de bien-être, d'expression sous toutes ses formes, sans que cette liste soit limitative, et/ou séjours adaptés pour des personnes handicapées, notamment des personnes de grande dépendance.* »

Les activités de répit sont à destination d'enfant dit « sans structure ».

## II. Cadre logique de base

### 2.1.1. Le service répit

#### Indicateur initial

<b>Activité</b>	<b>Public</b>	<b>Résultat/unité</b>	<b>Résultats/an</b>
Ouverture du jeudi hors vacances scolaires	Accueil d'enfants âgés de 3 à 16 ans non scolarisés ( <b>sans structure d'accueil</b> )	Accueil de 3 enfants/jeudi (hors vacances)	/

### 2.1.2. Le service loisirs

#### Indicateurs initiaux

<b>Activité</b>	<b>Public</b>	<b>Résultat/unité</b>	<b>Résultats/an</b>
Loisirs à visée inclusive (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/stage	2 stages 1 <sup>re</sup> année
Loisirs dynamiques (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/stage	2 stages 1 <sup>re</sup> année
Séjours résidentiels (3 jours et deux nuits pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/séjour	2 stages 1 <sup>re</sup> année
Mercredi après-midi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max	
Samedi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max	

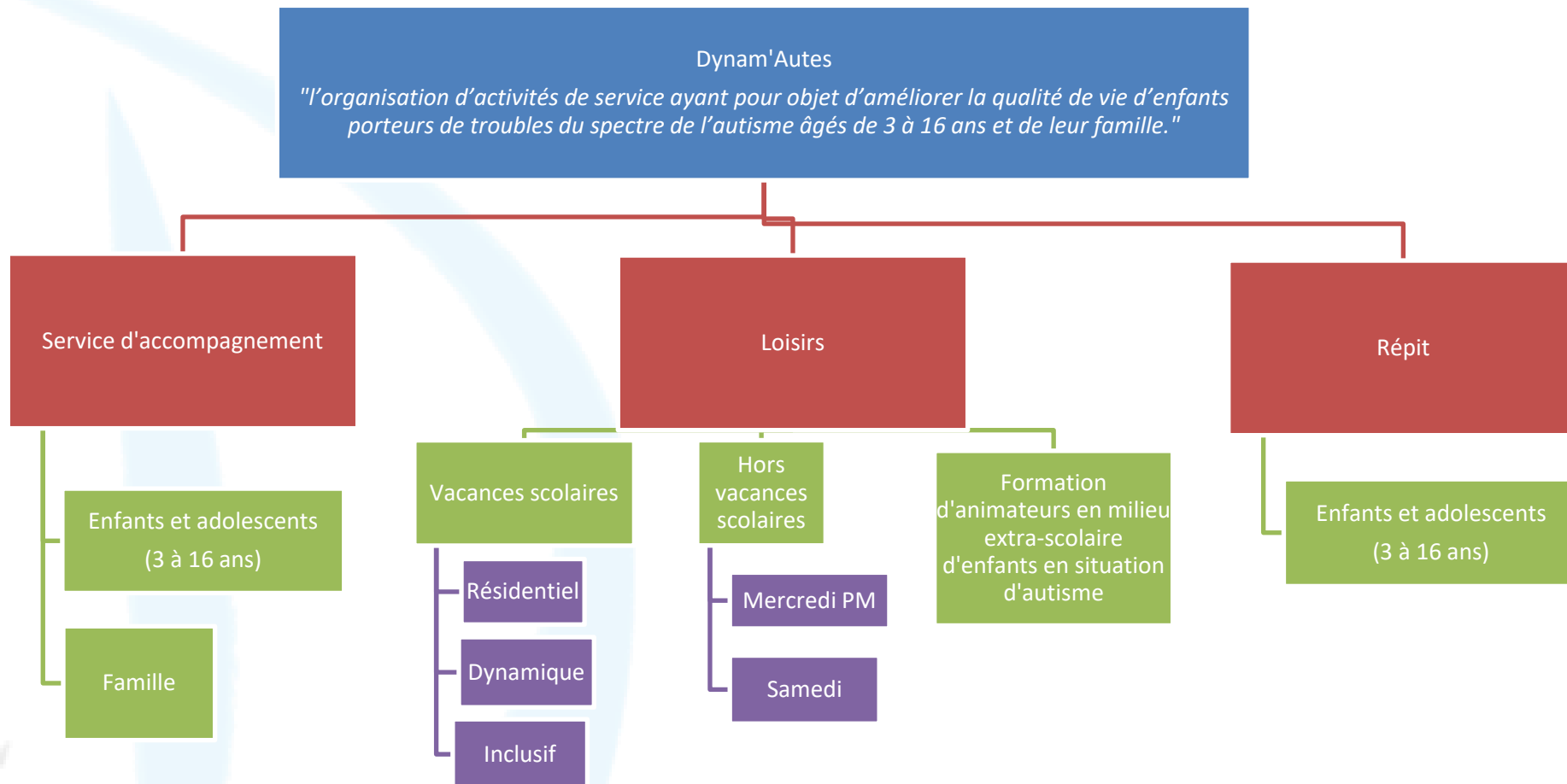
Formation d'accompagnateurs	18 ans <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brevet d'animateur</li> <li>- En formation sociale, pédagogique, psycho ...</li> <li>- Travailleurs dans les mêmes secteurs</li> </ul>	20 accompagnateurs/an	1 formation / an (2 week-ends résidentiels)
-----------------------------	--	-----------------------	---

### 2.1.3. Le service d'accompagnement

#### Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Accompagnement éducatif et social des familles dont l'enfant participe aux activités de loisirs et de répit de jour	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés et non scolarisés	6 personnes/an	144 interventions/an

### III. Les services



## IV. Présentation des activités menées en 2020

### 4.1. Missions principales – le service d’accompagnement

Ce service s’adresse aux parents d’un enfant âgé de 3 à 16 ans, porteur de troubles du spectre de l’autisme qui se posent des questions et éprouvent des difficultés dans sa prise en charge.

#### Offre de service

L’équipe accompagne les familles qui éprouvent un besoin ponctuel ou récurrent d’une aide éducative afin de comprendre leur enfant, mais également d’agir sur ses compétences et/ou ses comportements.

En passant par un bilan des forces et besoins de l’enfant, l’équipe construit, en collaboration avec la famille et les éventuels partenaires, le programme d’accompagnement permettant de répondre à la demande.

#### 4.1.1. Les outils de l’accompagnement

Quand ?	Quoi ?
Phase 1	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fiche 1<sup>er</sup> contact</li><li>- Fiche d’inscription</li><li>- Agenda professionnel</li></ul>
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse de la demande (grille d’entretien éducatif et social)</li><li>- Fiche explicative des phases d’accompagnement</li><li>- Fiche partenaires et autorisation de prise de contact</li></ul>
Phase 3	<ul style="list-style-type: none"><li>- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)</li></ul>
Phase 4	<ul style="list-style-type: none"><li>- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)</li><li>- Agenda professionnel</li><li>- Convention d’accompagnement</li></ul>
Phase 5	<ul style="list-style-type: none"><li>- Fiche observation (FO)</li><li>- Plan d’apprentissage (PA)</li><li>- Fiche évaluation (FE)</li></ul>
Phase intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation de parents</li></ul>

#### 4.1.2. Les modalités d'évaluation

Durant la période d'accompagnement d'un an, 1 réunion de référence et une de bilan sont réalisées et évaluent l'impact de l'intervention auprès de la famille et du bénéficiaire. Elles se basent sur 3 axes : l'observation, la programmation et l'évaluation. Dans le cas d'un accompagnement plus long, une évaluation après 18 mois d'accompagnement est réalisée afin d'effectuer le rapport éducatif du bénéficiaire.

Les périodes de réunion sont basées sur le principe trimestriel. Lors de la réunion de bilan, l'évaluation de la programmation de l'AI (accompagnement individualisé) donne suite soit à la fin de la convention soit à la poursuite de la collaboration.

Lors de l'accompagnement, toutes les réunions se déroulent avec l'intervenant référent et la famille. La réunion de bilan se déroule en présence de la direction.

#### Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2020, en considérant que l'ASBL a démarré ses activités d'accompagnement officiellement en juin 2020, 9 enfants ont été accompagnés à raison en moyenne de 3h/enfant/mois en présentiel. En moyenne, car certaines situations ont nécessité un accompagnement plus intensif, d'autres moins et cela à certains moments de l'année. La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a eu comme conséquence l'augmentation de comportements chez certains enfants et par conséquent une prise en charge plus intensive.

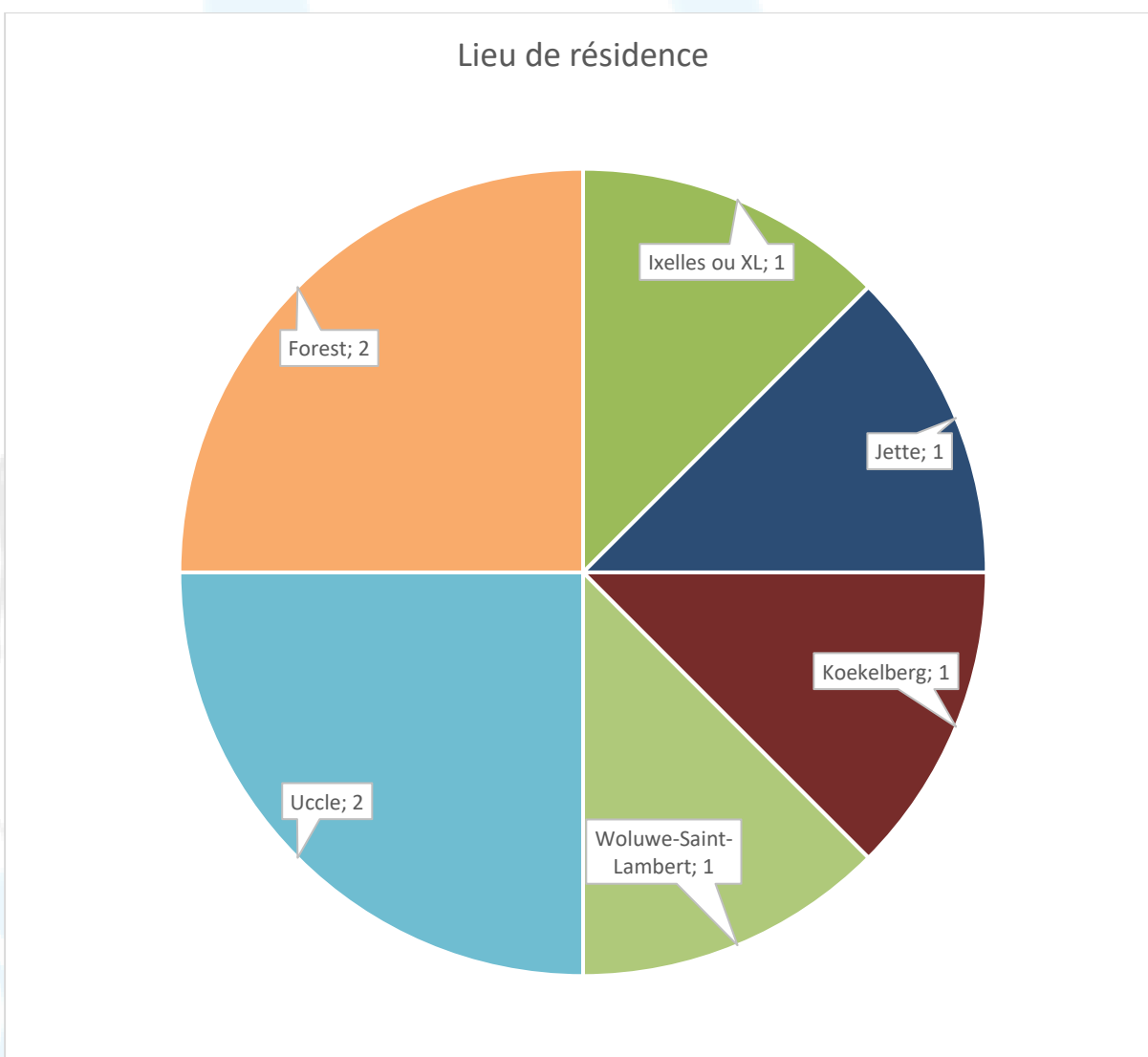
Les informations globalisées sur le nombre de personnes accompagnées en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 9 enfants suivis en accompagnement ;

L'âge	3 à 6 ans	3
	7 à 11 ans	4
	12 à 16 ans	1

Le sexe	Masculin	7
	Féminin	1

Le handicap (sur 8 enfants)	TSA <sup>6</sup> (diagnostic ou rapport consultatif)	8
	Handicap mental	7

Nature de l'accueil	Enseignement spécialisé	4
	Enseignement ordinaire	1
	Centre de jour	1
	Centre d'hébergement	1
	Pas de structure d'accueil	2



<sup>6</sup> Troubles du spectre de l'autisme

L'origine des demandes vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines demandes viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités présentes sur les réseaux sociaux.

Lors d'une analyse de la demande, l'intervenant écoute attentivement la famille et parcourt le questionnaire permettant d'identifier déjà les problématiques. Il s'agit de réaliser un screening éducatif et social. La première demande est souvent la traduction d'une difficulté rencontrée. Les intervenants prennent note de ces difficultés et se rendent à domicile pour observer et analyser les problématiques. Ce n'est qu'à ce moment précis que l'objet de l'accompagnement est discuté avec la famille. Les pistes de travail sont alors dégagées et des stratégies sont proposées.

L'objet de l'accompagnement est donc global pour tous les enfants. Lors de l'analyse de la demande, il s'agissait pour certaines familles d'incompréhension face aux comportements-défis (hétéro/auto) mettant en danger les membres de cette famille, mais également l'enfant lui-même dans le cas d'autoagressivité. En fonction des situations rencontrées, le travail d'accompagnement s'axe sur l'occupationnel, la socialisation, l'autonomie ou encore la communication.

Certains parents ont fait appel à Dynam'Autes, car ils étaient en recherche d'une structure d'accueil. La priorité pour ces parents était de se mettre en ordre au niveau administratif permettant l'inscription en institution ou dans l'enseignement.

D'autres demandes ont été formulées pour donner suite à des menaces d'exclusion de leur enfant accueilli en structure d'accueil.

Le dossier d'accompagnement est composé de la convention, du diagnostic et protocole justificatif posé, du programme d'accompagnement individualisé, du passeport. Lors de l'accompagnement, chaque intervenant réfère à l'obligation d'émettre un PV de réunion et une fiche d'accompagnement. D'autres documents tels que des grilles d'analyse viennent compléter le dossier.

### **L'accompagnement, un service à part entière qui a toute son importance**

Dans le cadre de l'accompagnement, l'équipe prend en charge 9 enfants. La multitude de services proposés et le nombre de permanents ne permettent pas d'accompagner de manière qualitative davantage d'enfants au même moment.



## Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 4 enfants dont la famille désire un accompagnement à domicile.

## Nombre de périodes d'accompagnement effectives

Durant l'année 2020, nous comptabilisons un total de **199.5** périodes d'accompagnement correspondantes à 30 minutes effectives.

Dans le cadre du service d'accompagnement, nous avons effectué **3** périodes d'analyse de la demande pour un total de **43** enfants ce qui équivaut à **129** périodes d'analyse de la demande. Sur **43** analyses de la demande, **9**<sup>7</sup> ont fait l'objet d'une convention d'accompagnement, **3**<sup>8</sup> ont donné suite à une convention de répit et **40**<sup>9</sup> à une convention de loisirs.

4 enfants pris en charge dans le cadre du service loisirs sont en attente d'une prise de charge d'accompagnement.

Certains bénéficiaires accueillis dans le cadre du service loisirs n'ont pas encore été pris en charge. Certaines analyses de la demande n'ont pas donné suite à un accueil dans nos services (déménagement, etc.).

En comptant que les mois d'été, l'ASBL fait une « pause » dans les accompagnements afin d'assurer le service loisirs. En comptant que les inscriptions se sont faites au fur et à mesure de l'année, nous avons sur un total de 8/12 mois comptabilisé **199.5 périodes** d'accompagnement effectives pour 9 enfants. À cela s'ajoute un total de **129** périodes d'analyse de la demande effectuées dans le cadre du service d'accompagnement ce qui équivaut à **328.5** périodes.

Ces données se retrouvent dans le dossier éducatif de l'enfant au point « suivi » sur le logiciel informatique utilisé « Internat mobi ».

---

<sup>7</sup> Cf. 4.1. mission principale – le service d'accompagnement

<sup>8</sup> Cf. 4.2.2. Le service répit

<sup>9</sup> Cf. 4.2.1. le service loisir

## 4.2. Missions complémentaires

### 4.2.1. Le service loisirs

Ce service s'adresse aux enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme domiciliés à Bruxelles. Les enfants inscrits dans l'établissement où se déroule l'activité sont prioritaires le mercredi après-midi.

#### Offre de service

L'équipe propose plusieurs activités ponctuelles et permanentes permettant à chacun de bénéficier d'un temps d'activité extrascolaire adapté à ses besoins.



\*non réalisé dû à la pandémie liée au Covid-19

#### Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2020, en considérant que l'ASBL a démarré ses activités de loisirs officiellement en mai 2020, **40** enfants ont été inscrits en loisirs. Ils ont participé aux activités se déroulant le mercredi, le samedi et aux stages organisés pendant les vacances scolaires.

Lors de l'analyse de la demande effectuée dans le cadre des prestations du service d'accompagnement, le passeport de l'enfant permettant à l'équipe de connaître ses capacités, son niveau d'autonomie, de communication, etc. a été complété en plus des fiches d'inscription, médicales, et des conventions de loisirs.

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 40 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	10
	7 à 11 ans	16
	12 à 16 ans	1
	Autres <sup>10</sup>	13
	<b>Total</b>	<b>40</b>

Le sexe	Masculin	30
	Féminin	10

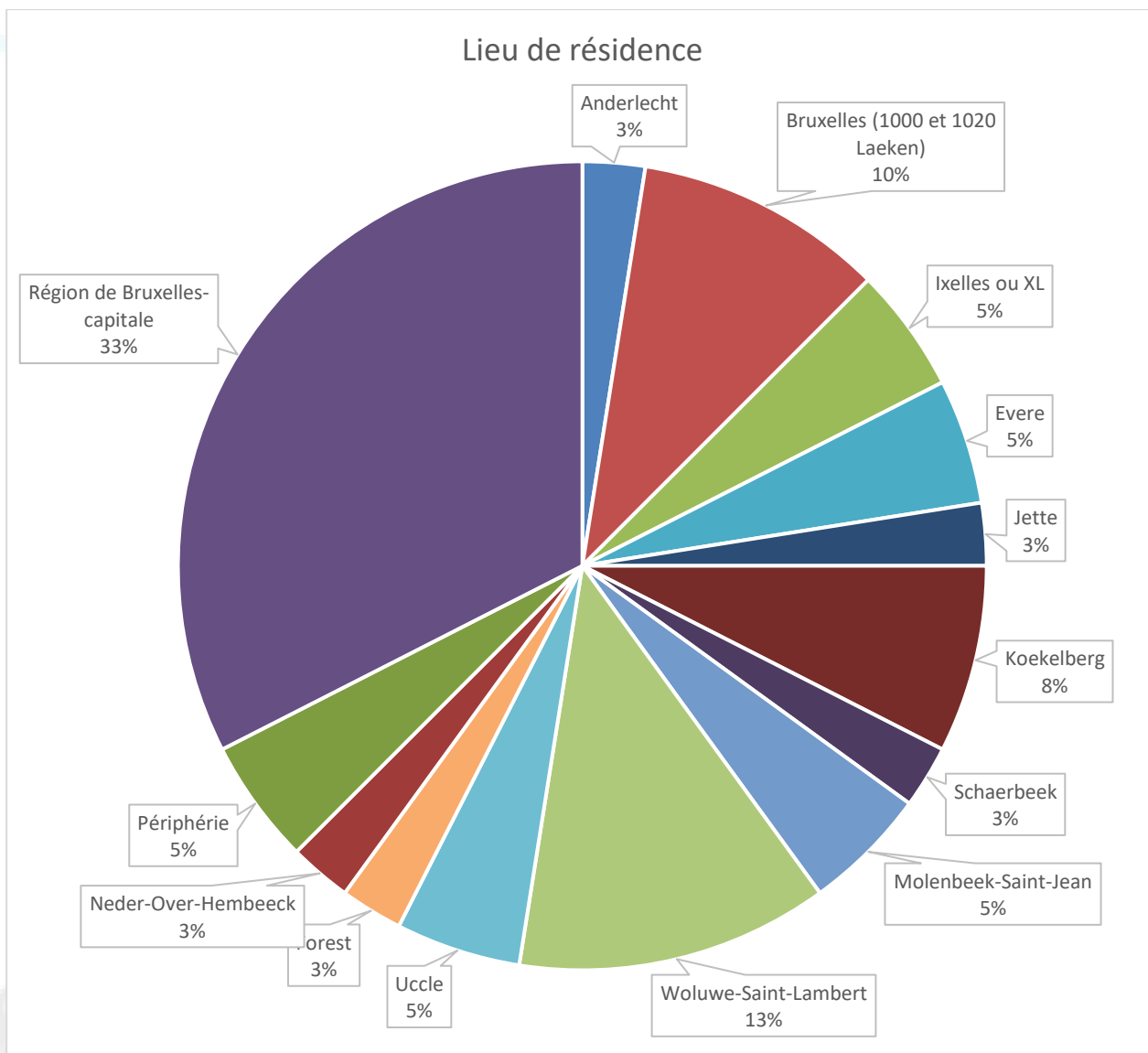
Le handicap (sur 8 enfants)	TSA <sup>11</sup> (diagnostic ou en cours)	40
	Handicap mental (type 2) <sup>12</sup>	36
	Troubles du comportement et/ou de la personnalité (type 3)	4

Nature de l'accueil	Enseignement spécialisé	35
	Enseignement ordinaire	1
	Centre de jour	1
	Centre d'hébergement	2
	Pas de structure d'accueil	3

<sup>10</sup> Documents d'inscription en attente

<sup>11</sup> Troubles du spectre de l'autisme

<sup>12</sup> Les enfants scolarisés en enseignement spécialisé de type 2 peuvent, de par le handicap mental présenté des troubles du comportement



Dynam'Autes est un service bruxellois à destination d'enfants bruxellois<sup>13</sup>

L'origine des demandes vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines demandes viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités faites sur les réseaux sociaux.

<sup>13</sup> Une exception est faite dans le cadre du service loisirs pour des enfants inscrits à l'école des As Trôn'Autes (cf. dérogation en annexe 14.6.)

## Le loisir, un service complémentaire qui crée du lien dans les moments creux de la prise en charge

Dans le cadre de l'activité, l'équipe composée de membres du personnel et de bénévoles formés à l'animation d'enfants avec autisme prend en charge 40 enfants qui sont répartis dans le temps. Chaque équipe de 4 à 5 intervenants accueille 5 à 6 enfants simultanément.

La décision de bloquer le nombre d'enfants accueillis prise par l'équipe s'inscrit dans une volonté individuelle répondant aux besoins du public et aux risques formulés lors de la création du projet.

Les besoins du public :

- ✓ Le besoin d'une structuration temporelle et spatiale :

L'éducation structurée y répond en aménageant l'environnement (structuration de l'espace, du temps et des activités) et permet ainsi de favoriser :

- l'adaptation de la personne : adaptation de l'environnement, donner du sens, savoir ce qui est attendu.
- l'adaptation de la personne à son environnement : apprentissage de compétences
- l'autonomie des personnes avec autisme
- l'intégration familiale, scolaire, sociale et professionnelle

Les personnes présentant des troubles autistiques ont des difficultés à décoder l'environnement et ont besoin de repères. Il est donc primordial de définir un cadre et de structurer l'espace utilisant des repères physiques tels que la délimitation au sol de l'espace « jeux », l'utilisation de sets de table modélisés, etc.

- ✓ Le besoin d'entrer en relation, de communiquer :

Beaucoup d'enfants avec autisme n'ont pas accès au langage verbal. Ils manifestent parfois de l'écholalie, mais ceci a rarement une fonction d'échange. Il est donc important de proposer des moyens alternatifs, l'objectif étant de pouvoir améliorer les performances en expression (permettre à la personne de se faire comprendre par l'entourage) ainsi qu'en compréhension (comprendre son entourage).

✓ Besoin que les troubles du comportement soient compris

En dehors des troubles de comportement provoqués par le manque de moyen de communication, les personnes porteuses d'autisme n'ont pas les « codes » qui permettent d'interpréter les situations de la vie de tous les jours. Ce déficit social amène souvent à des troubles importants du comportement. Par conséquent, l'intervenant de Dynam'Autes doit être en connaissance des difficultés, des angoisses de la personne pour pouvoir anticiper ces troubles. D'où l'importance de l'accompagner dans sa globalité.

Les risques :

- L'accueil d'enfants inconnus par l'équipe peut avoir comme conséquence une méconnaissance des potentiels risques encourus
- La méconnaissance de l'enfant ne lui permet pas d'intégrer une structure adaptée à ses besoins
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas aux intervenants d'anticiper les besoins et les normes de sécurité propre au profil du bénéficiaire accueilli
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas de s'inscrire dans une relation de confiance qui facilite la communication avec les parents

L'équipe, en se basant sur les besoins et les risques formulés, a pris la décision de proposer plus d'activités à moins d'enfants. Nous proposons un nombre maximum de jours par an par enfant : 15 samedis et 2 à 3 semaines de stages. Cependant, certains sont présents durant moins de périodes en fonctions des disponibilités.

#### Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 15 enfants dont la famille désire un accueil extrascolaire et la liste ne fait qu'augmenter de jour en jour.

#### Nombre de périodes d'activité loisirs effective

Durant l'année 2020, nous comptabilisons un total de **162** périodes d'activité loisirs en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127. Le détail se retrouve en annexe 14.4.

## Les séjours résidentiels

2 séjours ont été organisés en été pour lesquels 5 adultes et 1 intendant ont accompagné 5 enfants durant 3 jours et 2 nuits dans un gîte loué dans la région des lacs de l'Eau-d'Heure. Nous leur avons proposé des excursions telles que l'accrobranche, la baignade, les châteaux gonflables, les longues promenades, etc.



## Vivre au quotidien

Les séjours résidentiels ont permis aux parents de profiter d'un moment de répit, aux enfants de découvrir de nouvelles activités et aux intervenants d'apporter des stratégies éducatives dans le quotidien dans un but de transmissions d'informations aux parents dès le retour du séjour.



## Les loisirs (stage, mercredi PM et samedi)

Une équipe d'animateurs formés à la prise en charge des enfants a accueilli un groupe de 5 à 6 enfants chaque période d'activités extrascolaire afin de leur offrir un temps d'évasion et de découverte de nouvelles activités.

## Excursions diverses



14



15

<sup>14</sup> Technopolis

<sup>15</sup> Domaine d'Huyzingen





16



17

Et encore plein d'autres tels que le planétarium, la piscine, la plaine de jeux couverte, etc.

### Activités sportives



18

<sup>16</sup> Domaine d'Hofdstade

<sup>17</sup> La mer du Nord

<sup>18</sup> Activités boxe par un de nos animateurs

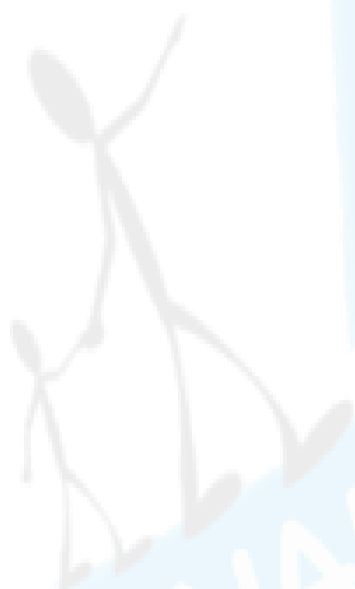
## Activités culinaires



Durant l'été, un trampoline a été monté spécialement pour le plus grand bonheur des enfants accueillis.



Et même une petite piscine pour les jours de canicule



DYNAM'AUTES

asbl

#### 4.2.2. Le service répit

Ce service s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme n'ayant pas de structure d'accueil.

##### Offre de service

L'équipe propose l'accueil ponctuel des enfants dans un objectif de bien-être et de réinsertion sociale.

La diversité d'activités proposées individuellement et/ou collectivement a pour but de favoriser l'autonomie, d'intégrer un quotidien rythmé et structuré, dont l'objectif à atteindre est la réintégration dans une structure d'accueil.

##### Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2020, en considérant que l'ASBL a démarré ses activités de répit en novembre 2020, 3 enfants ont été inscrits. Ils ont participé aux activités se déroulant le jeudi dans les locaux de notre siège social situé à Watermael-Boitsfort.

Chaque inscription a fait l'objet d'une réunion préliminaire avec les parents qui duraient en moyenne 1h à 1h30 par famille. Ces réunions ont été réalisées dans le but de compléter le passeport de l'enfant permettant à l'équipe de connaître ses capacités, son niveau d'autonomie, de communication, etc. Elles ont également servi, au même titre que l'accompagnement à réaliser un screening éducatif et social permettant d'apporter un soutien et un accompagnement social aux démarches administratives nécessaires à une inscription dans une structure d'accueil.

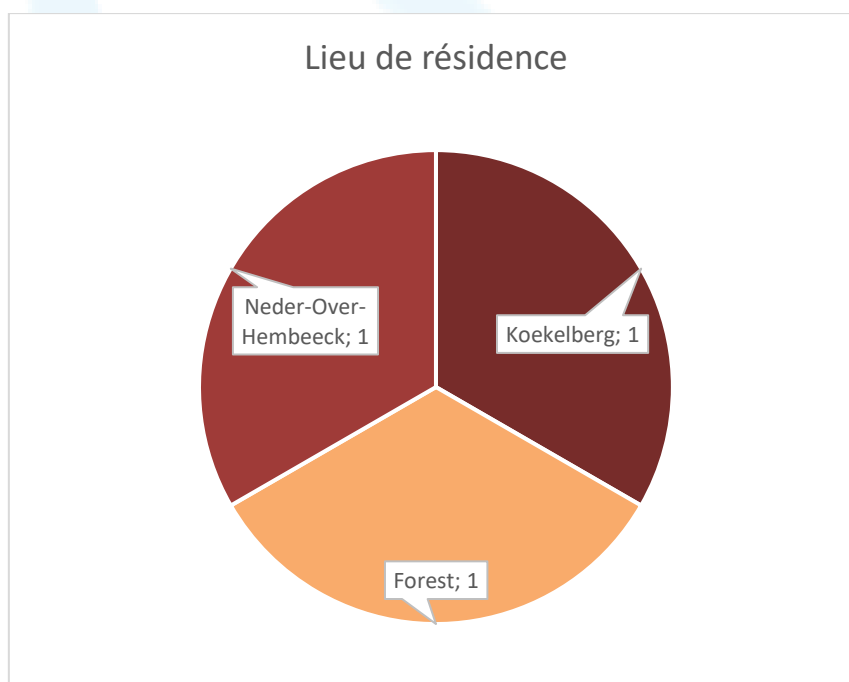
Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 3 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	2
	7 à 11 ans	1
	12 à 16 ans	/
	Total	<b>3</b>

Le sexe	Masculin	3
	Féminin	/

Le handicap (sur 8 enfants)	TSA <sup>19</sup> (diagnostic ou en cours)	3
	Handicap mental	3

Nature de l'accueil	Pas de structure d'accueil	3
	Situation insatisfaisante	/



L'origine des demandes émanent du réseau professionnel.

### Le répit, un service qui permet aux parents de souffler

Dans le cadre du répit, l'équipe prend en charge 2 enfants simultanément. Cela correspond à 1 enfant par professionnel. Les potentiels troubles du comportement dû à un public en exclusion nécessitent une prise en charge individuelle.

### Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 4 enfants dont la famille désire une prise en charge en répit.

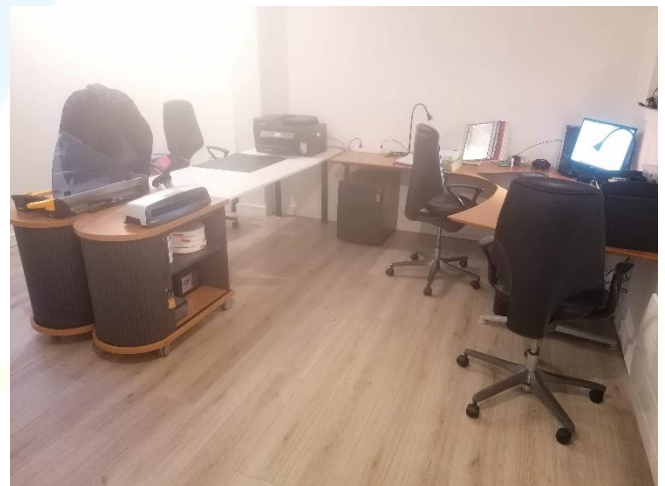
<sup>19</sup> Troubles du spectre de l'autisme

La décision de l'équipe d'accueillir toujours les mêmes enfants est justifiée par le fait de proposer une récurrence d'accompagnement, de suivre adéquatement et de manière qualitative les parents et de proposer à l'enfant des rituels.

### Nombre de périodes d'activité répit effective

Durant l'année 2020, nous comptabilisons un total de **12** périodes d'activité en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127 article 32 section 5 chapitre 3. Le détail se retrouve en annexe 14.4.

### Bureau et local



## Environnement

Parc à 5 minutes à pied



- bois de l'hippodrome de Boitsfort à 15 minutes à pied
- Dépose-minute devant le local pour les parents qui déposent leur(s) enfant(s) en voiture
- piscine pas très loin du local
- bus 41, 95, tram 8 et gare de Boondael à proximité ce qui offre un accès relativement facile.



Les enfants accueillis en service répit sont également accueillis en service loisirs ce qui leur permet de bénéficier de davantage d'activités durant la semaine et d'intégrer un groupe d'enfant dans un environnement structuré et scolaire (bâtiment de l'école des As Trôn'Autes).



### 4.2.3. Le service de formation

Ce service s'adresse aux animateurs ou coordinateurs brevetés, aux étudiants ou professionnels dans les filières : sociales, éducatives et paramédicales et toutes personnes ayant de l'expérience avec des enfants âgées de 18 ans minimum.

#### Offre de service

Dynam'Autes organise une formation d'animateurs de personnes présentant un TSA pour permettre aux participants de se familiariser avec la prise en charge de l'autisme. L'équipe propose également des formations continues (accessibles avec le brevet d'animateurs de personnes présentant un TSA délivré par Dynam'Autes)<sup>20</sup>.

Les participants sont amenés à réfléchir sur la pratique d'animation et de prise en charge d'enfants et de jeunes. Ils sont baignés dans une formation participative. L'équipe de formateurs élabore un programme alliant théories et pratiques en faisant vivre des expériences.

En bout de parcours, les participants ont une base de prise en charge et deviennent animateurs chez Dynam'Autes. En fin de parcours, ils feront partie de notre équipe d'animateurs et la formation leur est également utile dans toute autre organisation de loisirs.

#### Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2020, en considérant que l'ASBL a démarré ses activités de loisirs en mai 2020 et que le commencement se situe juste après le premier confinement, Dynam'Autes a dû fonctionner avec des bénévoles extérieures. Il s'agissait d'enseignants et d'éducateurs, d'anciens stagiaires de l'école des As Trôn'Autes. L'été et les activités ont pu se dérouler grâce au dévouement des professionnels.

Durant le mois d'octobre, la formation qui devait se dérouler initialement en février 2020 a eu lieu ce qui nous a permis de constituer une équipe de volontaires animateurs formés à l'accueil des enfants. Cette prise en charge s'est mise en place entre le mois d'octobre 2020 et le mois de février 2021.

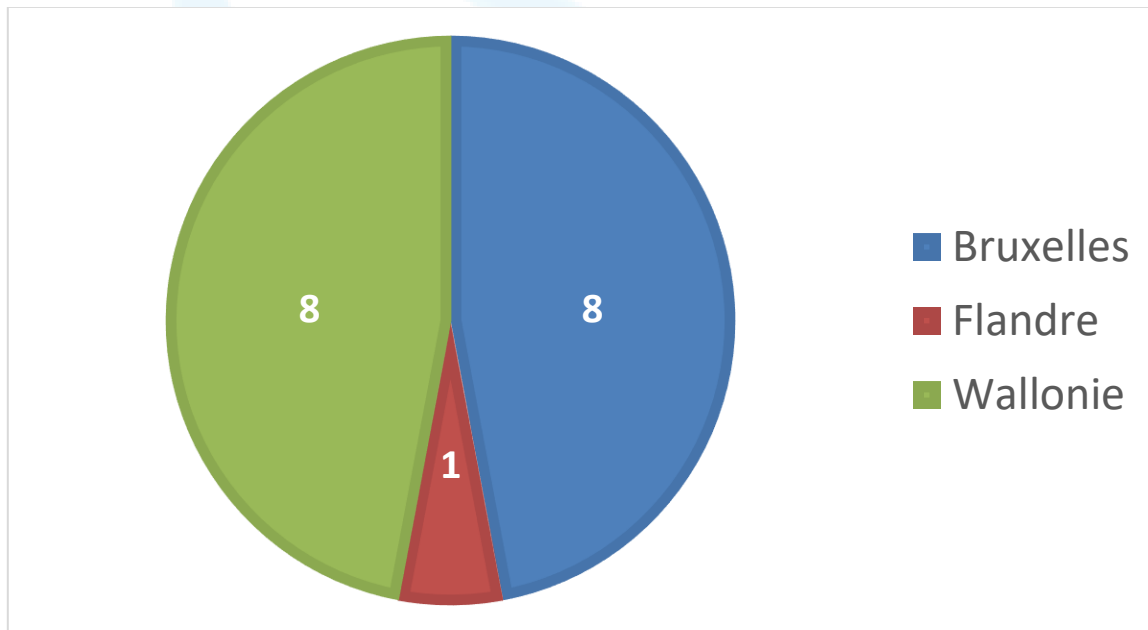
---

<sup>20</sup> Dynam'Autes n'est pas une ASBL agréée, les participants reçoivent un document certifiant qu'ils ont suivi les modules de formation. Ce certificat n'est pas reconnu.



Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans la formation d'animateurs, en distinguant les missions complémentaires, sont décrites ci-après pour 17 personnes ;

L'âge	Entre 18 et 50 ans
-------	--------------------



L'origine des demandes vient généralement des différentes publicités faites sur les réseaux sociaux ainsi que du réseautage.

#### La formation d'animateurs, un projet basé sur le fonctionnement des organismes de jeunesse

Dans le cadre de la formation, les participants doivent effectuer un stage de 5 jours dans nos loisirs. Le résultat attendu est de sensibiliser et former à la prise en charge de l'autisme en milieu extrascolaire. Par ce biais, l'ASBL a vocation à multiplier le nombre de personnes alertes en Belgique. De plus, le fonctionnement basé sur le modèle d'organisme de jeunesse est d'offrir des loisirs par le biais de la formation d'animateurs en offrant aux volontaires connaissance, travail d'équipe dynamique, écoute, respect de la personne, valorisation, etc.

## L'activité bénévole, don et contre-don

Le participant, une fois formé devient animateur et continue, s'il le souhaite à animer dans nos loisirs. Ils obtiennent en compensation de leur temps et investissement un défraiement bénévole, mais pas que ...

En effet, être bénévole, c'est donner de soi aux autres (adultes comme enfants.) Par ce biais, le bénévole attend une compensation autre que financière. Il s'attend à être respecté, à intégrer une dynamique positive, à être valorisé pour ce qu'il donne, etc.

Cette attention toute particulière aux membres de l'équipe d'animateurs demande aux permanents un investissement d'autant plus important. Il s'agit de former de manière continue, d'alimenter la dynamique positive, de se remettre constamment en question afin d'adapter son action. Il se doit d'être rassurant, d'être à l'écoute des problématiques et difficultés rencontrées et de garantir un cadre d'échange inscrit dans le respect mutuel.

## Nombre de périodes d'activité de formation

En nous basant sur le même calcul effectué pour les périodes de loisirs, nous avons en 2020 effectué **4** périodes de formation d'animateurs. Ces 4 périodes effectives ont nécessité une préparation importante due à la création des modules de formation, aux supports éducatifs, pédagogiques et interactifs.

La formation d'animateurs c'est aussi ça ;

Des rencontres et des amitiés qui se forment



Du partage d'expériences, de connaissances et surtout une envie et un besoin commun d'apporter bonheur et sourire !!

De l'amusement !



## Les formateurs et la nature des modules donnés en formation

Nom et Prénom	Compétence	Module donné
Samuel Engels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur et éducateur spécialisé A1</li> <li>- Formé à l'accompagnement de l'autisme</li> <li>- Master en ingénierie et action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 2 : Structuration spatiale et temporelle</li> <li>- Module 5 et 6 : Prise en charge</li> <li>- Module 7 : Hygiène</li> <li>- Module 8 : Sécurité</li> </ul>
Armonie Offermans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducatrice spécialisée A1</li> <li>- Formé à l'accompagnement de l'autisme</li> <li>- Multiples formations dans le domaine de la communication, l'éducation, le comportement, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 5 et 6 : Prise en charge</li> <li>- Module 7 : Hygiène</li> <li>- Module 8 bis : gestion des premiers soins</li> </ul>
Kim Cancelier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychologue orthopédagogue</li> <li>- Formé et formateur dans le domaine de l'autisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 1 : dyade autistique</li> <li>- Module 3 : communication alternative</li> <li>- Module 4 : gestion des comportements-défis</li> </ul>
Nathalie Vétard	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente de Dynam'Autes</li> <li>- Institutrice maternelle</li> <li>- Intervenante ABA et formation à l'université de Lille</li> <li>- Formé et formatrice dans le domaine de l'autisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 2 : structuration spatiale et temporelle</li> <li>- Module 4 : gestion des comportements-défis</li> <li>- Intervention tout au long de formation</li> </ul>



### 4.3. Activité transversale – La sensibilisation

Ce service s’adresse aux écoles supérieures des filières sociales, éducatives et paramédicales et aux équipes professionnelles exerçant dans le secteur du handicap étant dans une démarche d’inclusion.



#### 4.3.1. Offre de service

Notre constat est le manque d’informations relatives au public cible dans les écoles supérieures formant les futurs professionnels. Ceux-ci interviennent directement auprès des personnes porteuses de troubles du spectre de l’autisme sans y être préparés. L’objectif est d’offrir une première information sur l’autisme et sa prise en charge. Le résultat d’une information précoce est la première étape d’un accompagnement adéquat.

Certaines équipes de terrain travaillent quotidiennement avec des personnes en situation d’autisme. L’information les amène à comprendre la personne accueillie et adapter leur prise en charge.

#### Présentation globale du public accompagné

Durant l’année 2020, excepté celles prévues, mais annulées dû aux recommandations liées à la pandémie, 4 sensibilisations de 2 heures ont eu lieu.

Nature du lieu de sensibilisation	Professionnels en institution	3
	Étudiants en enseignement supérieur à vocation socio-éducative	1

## V. Formations suivies par le personnel

Dans le courant de l'année 2020, les 2 membres du personnel ont suivis des formations externes.

directeur	Le règlement d'ordre intérieur – IDEJI ASBL (février 2020)
éducateur spécialisé	PECS niv.1 – Pyramid France (mars 2020)
éducateur spécialisé	S'immerger dans une expérience autistique – CCC <sup>21</sup> (mars 2020) – <b>annulée</b> (COVID)
éducateur spécialisé	Recyclage du secouriste en milieu professionnel – Croix Rouge de Belgique (décembre 2020)

## VI. Présentation des outils logistiques

### 6.1. Suite Office

L'année 2020 fut l'année de création et de mise en place du projet Dynam'Autes. Il était nécessaire que l'équipe prenne du temps pour réfléchir, imaginer et créer les outils éducatifs, de formations, etc. pour une prise en charge de qualité. Dans le cadre de la création des textes régissant le fonctionnement de l'association, l'équipe a pris la décision de fonctionner sur base des outils proposés par Office. Ils sont Word, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. Il était essentiel que nous puissions avoir accès en temps réel à tous les documents, mais aussi de garantir une confidentialité. L'équipe a décidé de fonctionner avec le serveur One Drive afin permettant l'accessibilité de toutes les créations. Dans un contexte lié à la pandémie Covid-19, il fallait que le télétravail soit envisageable pour tous. Nous avons jeté notre dévolu sur ce logiciel.

### 6.2. Gestion des dossiers

L'année 2020 fut également l'année des inscriptions. En effet, quand le service a débuté, il fallait que les employés soient efficaces pour inscrire le nombre conséquent d'enfants. Au départ, nous créions un dossier sur One Drive pour chaque enfant. Nous avons décidé de passer par le logiciel Internat Mobi permettant la centralisation des dossiers et la création de modules différents en fonction des besoins. Le coût attractif comparé à d'autres programmes investigués nous a décidé.

---

<sup>21</sup> Centre de communication concrète

La possibilité en un clic de pouvoir créer un rapport nous attirait particulièrement. Cela permet de faciliter le transfert de dossiers et l'écriture des rapports éducatifs.

La présence d'un module de « journal de classe » nous permet de garder une trace de l'organisation de chaque activité et de le rendre accessible à tous les intervenants.

### **6.3. Site internet**

Le site internet a été créé de toute pièce grâce à la plateforme d'hébergement E-monsite. Le coût peu élevé et la multitude de fonctionnalités en fait l'allié parfait. Le point négatif est le temps d'appropriation du fonctionnement.

Cela nous offre une liberté de mouvements et de ne payer l'abonnement qu'une seule fois par an sans surprise de surplus dû à une intervention humaine.

Aujourd'hui, le site est fonctionnel pour les personnes qui demandent informations, pour le fonctionnement quotidien, etc.

Les modules présents sur le site nous ont permis, tout en respectant le code RGPD<sup>22</sup> de mettre en places de nombreux formulaires facilitant rendant possible la prise de contact, l'inscription à nos formations et la mise en place d'évaluation sous forme de formulaires de satisfaction. La possibilité de créer un espace membre nous a permis, durant l'été de proposer aux parents d'accéder aux photos de manière confidentielle en respectant le droit à l'image.

La création en septembre d'un module de réservation à permis aux parents, pour l'activité de loisirs, d'inscrire leur enfant de manière autonome. Les intervenants ne sont donc plus dérangés par une demande d'inscription et peuvent se concentrer sur les activités principales.

### **6.4. Logiciel de gestion des horaires**

Dans le courant de l'année, la gestion des horaires via la création de pages Excel commençait à devenir complexe. Nous ne nous en sortions plus entre les heures supplémentaires, les congés, etc. Nous avons décidé de passer par le logiciel Shyfter qui a permis un suivi en temps réel via une application. Sortir les rapports d'émargement permet de respecter le Code du travail en suivant les plannings. Il permet également, même si nous ne l'utilisons pas à ce jour, de mettre

---

<sup>22</sup> Règlement de protection des données

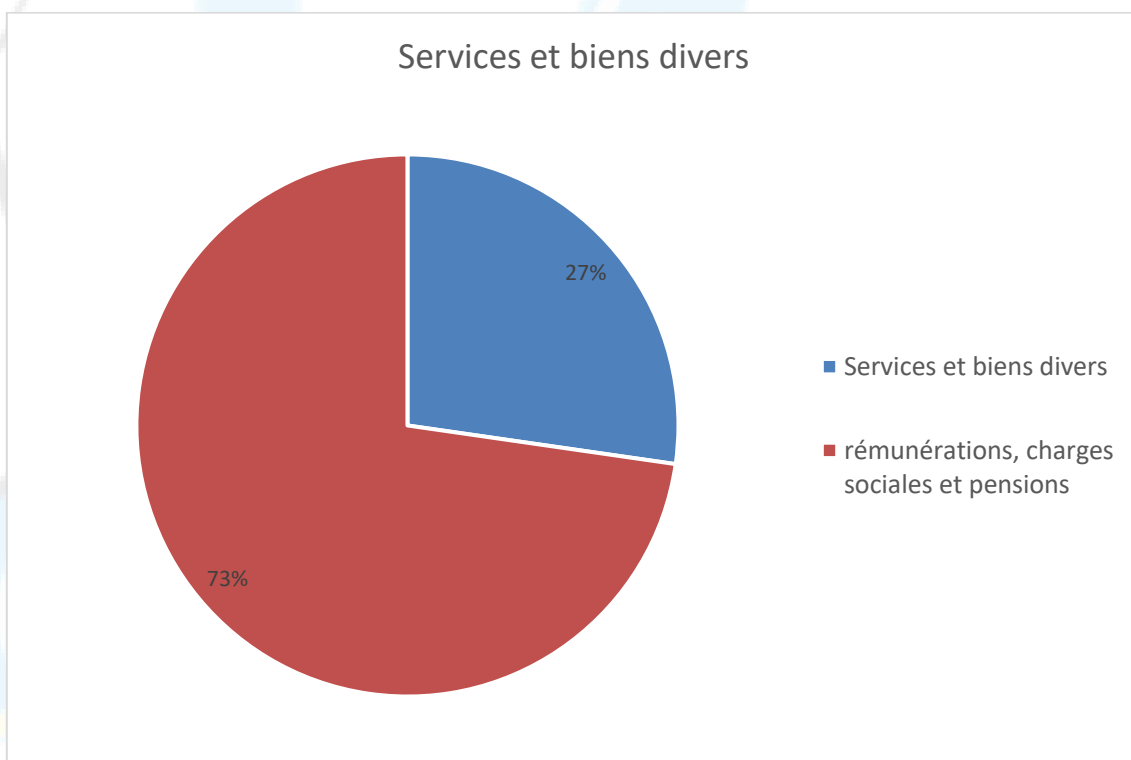
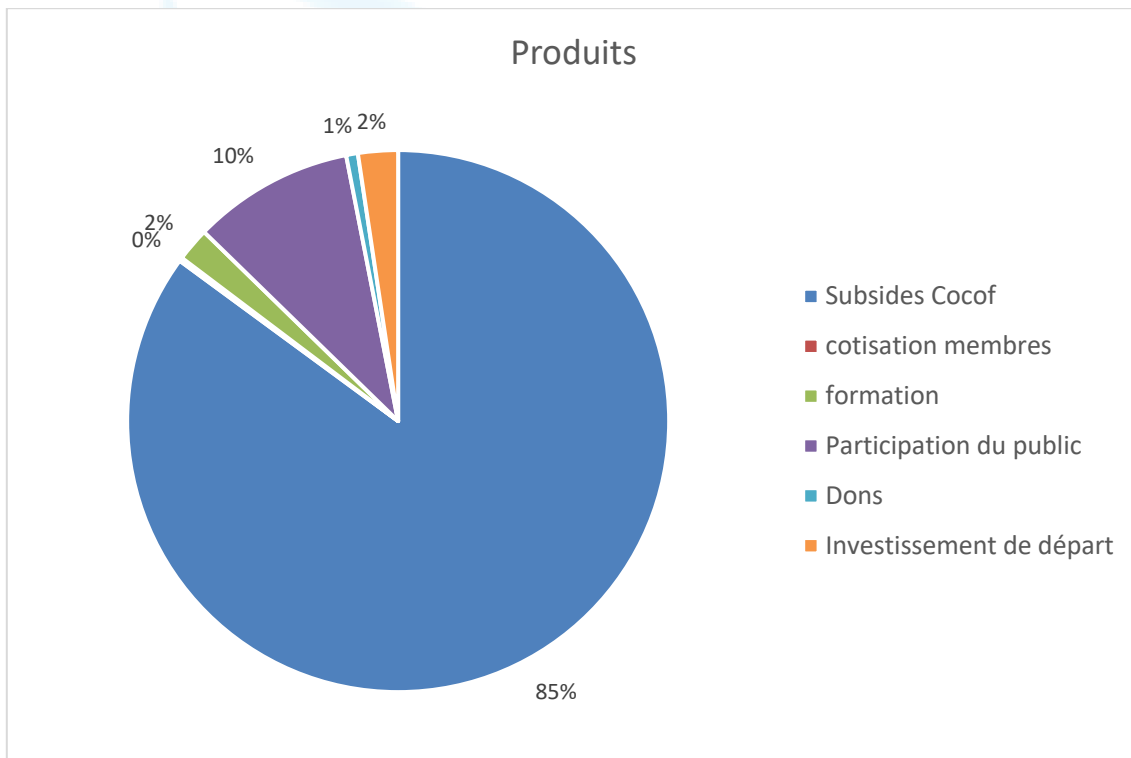
en place un système de pointeuse fixe ou à distance via l'application et le système de géolocalisation. Son coût est de 3€/mois/usager HTVA.



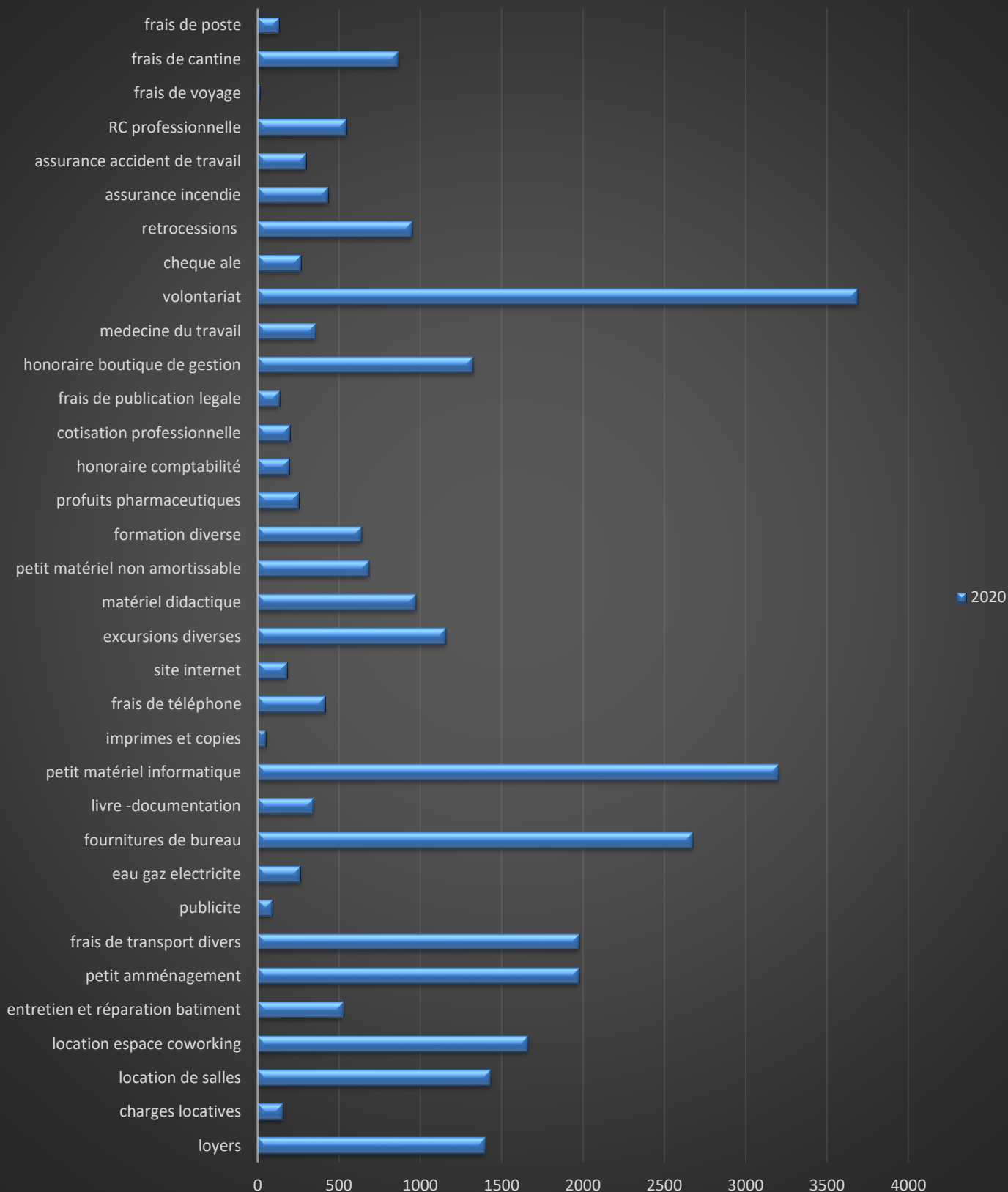


## VII. Les moyens

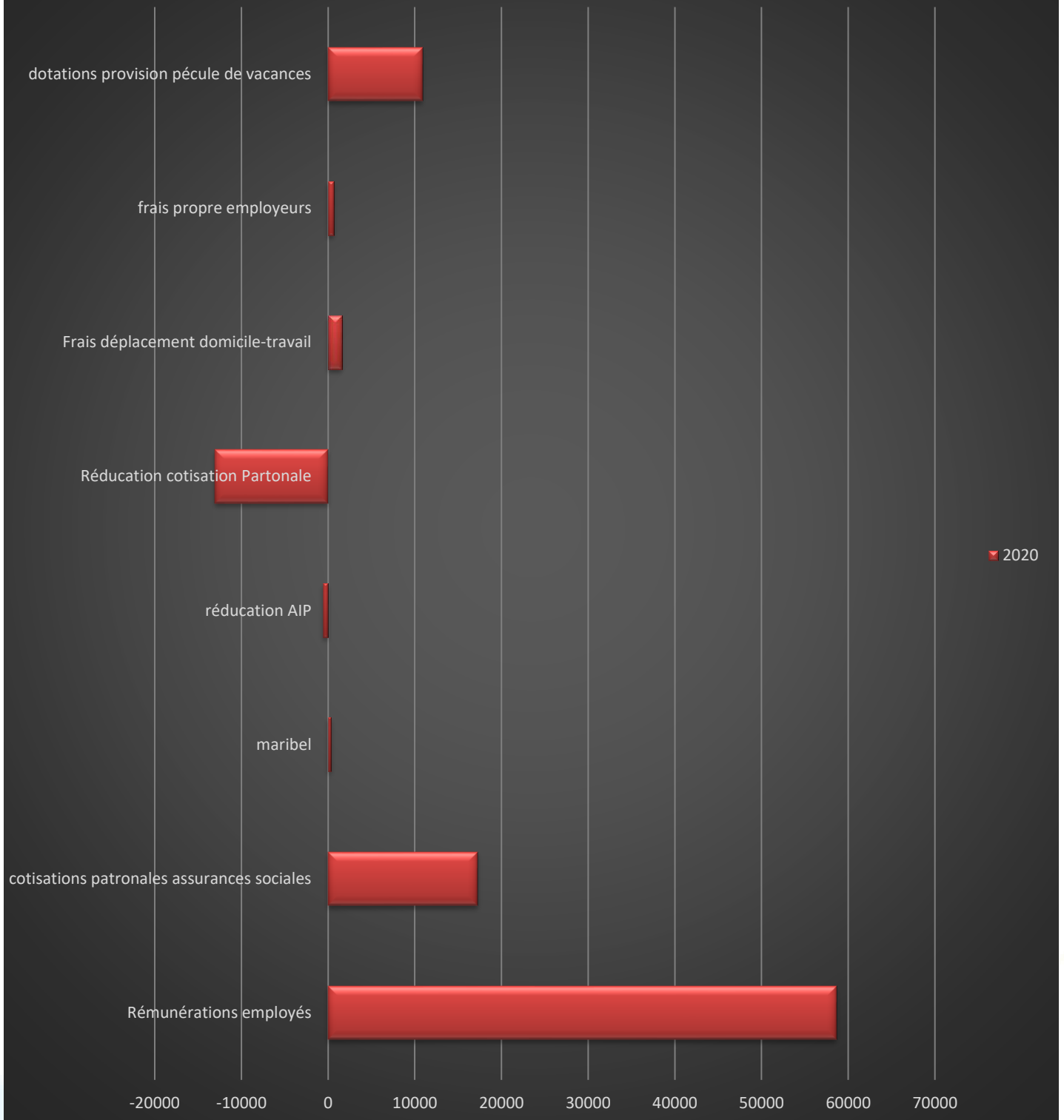
### 7.1.1. Ressources financières



## Services et biens divers



## Rémunération, charges sociales et pensions



### 7.1.2. Ressources humaines

L'équipe Dynam'Autes, composée de 2 permanents exercent tous les pôles.

Pour le service de formation, ils sont aidés de 2 formateurs externes.

Pour le service de loisirs, ils sont aidés d'une vingtaine de bénévoles qui ont suivi la formation d'animateurs.

Durant l'année, l'équipe a accueilli 2 stagiaires de la haute école Defré inscrits en 3<sup>e</sup> année bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif.

Nombre	Poste	Subside	Contrat	Hauteur
1	Directeur	Cocof	CDI	0.25 etp
1	Éducateur spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDI	0.75 etp
1	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	0.75 etp

### 7.1.3. Ressources matérielles

En termes de locaux, Dynam'Autes dispose d'un bureau et d'une salle d'accueil situé à Watermael-Boitsfort. Il est utilisé dans le cadre du service répit, d'accompagnement, de préparation des formations et de tout ce qui touche à l'aspect administratif et légal.

Une convention de collaboration a été signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EEFS les As Trôn'Autes pour toutes les activités concernant le service loisirs. Nous y avons accès le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Dans les différents espaces, un nombre important de matériels a fait l'objet de récupération et de dons. Néanmoins, une partie spécifique et spécialisée a été investie afin de répondre de manière adéquate aux besoins rencontrés sur le terrain.

### 7.1.4. Organisation pratique hebdomadaire

#### Pendant la période scolaire

Horaire d'ouverture 09h00 – 17h00	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AM	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Réunion d'équipe	Répit	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Loisirs
PM		Loisirs			

#### Pendant les vacances scolaires

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS
PM					

## VIII. Les faits marquants

Durant l'année 2020 et dans un contexte particulièrement difficile lié à la pandémie Covid-19, Dynam'Autes débute ses activités. Dans un premier temps, nous avons organisé et créé les outils pour la prise en charge du public. Cela a duré 3 mois (février à avril).

Dans un second temps, en mai, l'association débute ses activités de prises en charge excepté le répit dû au manque de locaux.

L'extrascolaire se remplit et l'accompagnement débute. En été, chaque semaine des vacances de juillet à août a fait l'objet soit d'un stage, soit d'un séjour résidentiel.

En septembre et en octobre, n'ayant toujours pas de locaux à disposition, il nous fallait occuper un bureau dans une entreprise de Co-Working. En novembre, le local situé à Watermael-Boitsfort est loué et les activités de répit ont commencé.

Vous retrouverez en annexe 14.4 le détail des activités organisées en 2020.

## IX. Evaluation de l'action et adaptation envisagée

### 9.1. Méthodes d'évaluation

Une méthodologie qualitative et quantitative est utilisée pour évaluer l'impact du projet Dynam'Autes en Région de Bruxelles-Capitale. Pour répondre aux divers questionnements, des outils sont utilisés auprès des parents, des animateurs et des enfants dans un objectif d'appréciation des actions.

#### 9.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés

##### Des enquêtes de satisfaction

Dans le but de récolter un maximum d'information, les parents et les animateurs remplissent un formulaire de satisfaction en ligne.

L'évaluation ex-itinere se fait tout au long du projet sur base de grille et de réunion quotidienne

Dans le cadre de chaque service, des outils spécifiques sont créés pour évaluer les activités.

Service loisirs	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement</li><li>2. Réunion de débriefing post-activités sous forme de focus group</li><li>3. Réunion d'évaluation bisannuelle dans le but d'évaluer et d'adapter le service</li></ol>
Service d'accompagnement	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Projet d'accompagnement individualisé évaluer bisannuellement</li><li>2. Réunion hebdomadaire en équipe dans le but d'évaluer l'action menée ainsi que proposer des pistes de solution</li></ol>
Service répit	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement</li><li>2. Programme d'accompagnement individualisé (si l'enfant est accompagné par le service)</li></ol>
Formation d'animateurs	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Evaluation des journées de formation sous forme de formulaire de satisfaction</li><li>2. Evaluation sous forme de focus group</li><li>3. Evaluation d'animateurs et auto-évaluation</li></ol>
Sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Evaluation sous forme de formulaire de satisfaction</li><li>2. Evaluation sous forme de focus group</li></ol>

## Des enquêtes de satisfaction des enfants concernant le service

En fin d'année 2020, des formulaires de satisfaction ont été envoyés aux parents afin d'évaluer l'impact des activités. Les formulaires qui n'ont pas été remplis par les enfants, par leur handicap, l'a été fait pas les familles qui se sont basées sur des faits observables.

### 9.2. Organisation de l'évaluation

Le projet Dynam'Autes, dont sa mise en œuvre est prévue sur 2 années, est arrivé à terme de sa 1<sup>re</sup> année de fonctionnement. Dans ce contexte-ci, de nombreuses évaluations ont été menées auprès du public accueilli, mais également auprès des animateurs et des employés.

### 9.3. Les données récoltées

Les témoignages des parents ont été reproduits tels quels avec leur orthographe, leurs émotions, etc.

#### 9.3.1. Service loisirs

Le formulaire original se retrouve en annexe 14.7 et 14.8 Les formulaires de satisfaction remplis ont mis en exergue plusieurs points.

Sur un échantillon de 6 formulaires de satisfactions rendus, tous les parents sont satisfaits du service que nous proposons.

Au niveau des horaires, les parents s'accordent de manière générale pour dire qu'ils sont assez larges et qu'ils conviennent à leurs besoins. Une exception faite pour certains parents qui travaillent durant les vacances scolaires, ils aimeraient avoir la possibilité d'une garderie afin de ne pas courir pour venir récupérer leur enfant. Une maman explique : *« C'est la seule chose qui est un peu dérangeante quand X a stage pendant les vacances scolaires chez vous. Les horaires. Pourtant votre horaire est bon, mais quand on travaille, c'est une journée de course contre la montre pour respecter tous les horaires. Mais c'est comme ça chez beaucoup d'organismes de stage. Ils ont peut-être une garderie, mais on évite, car les enfants sont livrés à eux-mêmes »*.

Au niveau des conditions financières, les parents sont satisfaits du tarif demandé. Un parent dit : *« Niveau financier, il n'y a pas mieux ! »*.



Au niveau de la sécurité et la salubrité des bâtiments, les parents sont ravis que les activités se déroulent au sein des bâtiments de l'école des As Trôn'Autes. La variété d'activités possibles convient à tous. C'est également un sentiment partagé chez les animateurs et l'équipe d'accompagnateurs. Le profil des enfants est parfois tellement différent que l'infrastructure et l'organisation permettent d'individualiser la prise en charge. Nous pouvons en effet proposer de la psychomotricité, des séances de snoezelen, des activités extérieures, culinaires, etc. Les parents vont dans ce sens et sont satisfaits de la programmation des journées. Une maman explique : « *Très chouette endroit, assez grand. Variété d'activités à l'intérieur et à l'extérieur. Que ce soit le samedi ou en semaine de stage pendant les vacances.* ».

Au niveau de l'encadrement des enfants, l'organisation que nous proposons amène le fait que nous essayons d'individualiser au maximum. En effet, nous sommes souvent 1 animateur par enfant et si ce n'est pas le cas, 2 enfants pour 1 animateur en intérieur. Lors de grosses excursions, nous essayons d'encadrer le groupe à hauteur de 1 personne pour 1 enfant. Un papa témoigne : « *Sécurité parfaite parfois plus d'accompagnants ou autant que d'enfants.* »

Grâce au fait que nous connaissons chaque enfant que nous accueillons, nous pouvons directement prévoir un backup pour certains qui ont plus de difficultés (comportements hétéros et auto agressif, fuite à l'extérieur, etc.)

Au niveau de la relation encadrants-enfants, les parents sont satisfaits, car nous organisons nos journées à l'aide de référence. L'animateur qui accompagne l'enfant connaît, grâce à la mise en place des passeports la plupart des caractéristiques et de ses besoins. La famille apprécie particulièrement les moments de discussions en fin de journée lorsque l'animateur explique les faits, les moments drôles, les moments plus difficiles, etc. Cela amène une relation de confiance et surtout une communication essentielle à l'accueil du public. D'ailleurs, les parents expliquent : « *accueil chaleureux et toujours avec le sourire* », « *accueil chaleureux et à l'écoute des besoins de l'enfant* », « *Accueil très soigné et très sympa* », « *X et toute son équipe sont extraordinaires. Ils sont formés. À l'écoute. Ils sont très réactifs.* ».

En ce qui concerne l'accessibilité, les parents sont ravis d'un lieu aussi accessible que l'école des As Trôn'Autes. En effet, sa position géographique et la multitude de transports en font un lieu unique et central pour toutes les familles.

Au niveau de la fréquence d'accueil, les parents s'accordent en général pour dire qu'ils sont satisfaits en comparaison de ce qu'ils avaient. Cependant, ils aimeraient tous plus de moments

(stages, samedi, etc.). Un papa dit : « *Oui, mais avoir plus de samedis ou une quatrième semaine ne serait pas de refus* ».

Une maman témoigne également en disant : « *J'aimerais juste que tous les enfants en situation de handicap puissent avoir plus accès à des loisirs et stages, comme les enfants ordinaires. L'offre est loin d'être adéquate de ce point de vue et parfois elle est presque ridicule - comme par exemple X qui maintenant peut offrir un seul samedi sur 6 mois aux enfants...* »

**Nos coups de cœur qui ne pouvaient pas être sortis de leur contexte** : « *Mon fils est super heureux. Tellement content que maintenant il organise des "stages Dynamautes" à la maison, avec ses peluches ou avec les vrais copains qu'il rencontre chez Dynamautes. On connaît par cœur les noms des enfants et des intervenants de Dynamautes, vous faites déjà partie de la famille :)*

*Ce que X apprécie c'est le contact avec les intervenants (il est important pour lui d'avoir une relation avec l'adulte pour coopérer/travailler/profiter le plus), la diversité des activités, la socialisation avec les autres enfants. Il réclame d'aller chez Dynamautes et une fois l'année et le planning de ses stages et journées Dynamautes ont été finis aussi, il a tout de suite demandé de connaître son planning pour 2021.*

*Mon fils a déjà participé à des loisirs organisés par un autre organisme très prestigieux et je peux dire que ce que Dynamautes a comme valeur ajoutée par rapport à d'autres organisations c'est qu'ils organisent des activités beaucoup plus variées et ils n'ont pas peur de voyager un peu plus pour avoir accès à ces activités. Par exemple, c'est grâce à Dynamautes que X a découvert Technopolis et Planétarium et depuis on y est revenus plusieurs fois dans chaque endroit. C'est génial de voir son enfant si heureux. Nous vous en sommes reconnaissants. »*

*« Merci pour ce que vous faites et qui vous êtes. Vous ne pouvez pas imaginer quelle différence vous faites dans la vie des familles qui vivent avec l'autisme. »*

*« Il est toujours content d'y aller et content d'en sortir et content d'y revenir... »*

*« Comme déjà expliqué, il apprécie la diversité et le dynamisme des activités, il adore les intervenants (ce qui me montre qu'ils sont bien formés, bien outillés et ils comprennent la problématique, y compris comment faire le pairing avec les enfants), il a besoin de socialiser avec les autres enfants. En plus, le cadre et les outils employés sont rassurants pour lui »*

*« Au début, c'est un peu comme tout le monde. Il doit prendre ses repères. Il a sûrement ses accompagnants préférés. Au fil du temps, il se sent apaisé et comme à la maison »*

### 9.3.2. Service d'accompagnement.

Sur un échantillon de 8 parents, aucun n'a répondu aux formulaires de satisfaction. Nous adapterons l'outil en privilégiant l'oral plutôt que l'écrit. En effet, l'évolution chez les enfants est remarquée par l'ensemble des professionnels du terrain cependant, les familles ayant accès au service montre des difficultés à utiliser l'outil dû au fait qu'il est écrit en français. Nous privilégierons l'outil oral via une interview qualitative dans la prochaine évaluation.

Néanmoins, l'équipe a effectué une évaluation du service sous forme de forum ouvert écrit<sup>23</sup>.

LE +

*Elle explique que le service d'accompagnement « permet un travail plus en profondeur, car analyse-observation-réflexion. La discussion avec les familles est enrichissante, car elle nous permet de rester au fait de ce qu'ils vivent. Aller dans les différents milieux de vie et avoir un contact avec les différentes personnes de références permet une approche globale de l'enfant, une meilleure compréhension et placer des objectifs adéquats et individualisée à chaque situation ! Le lien entre service d'accompagnement et le service de loisirs sont super importants, car il permet une continuité dans l'accompagnement de l'enfant. »*

LE -

*« Peu de temps pour aller en profondeur dans les accompagnements, car nous prenons souvent sur le temps des autres services. Peu de temps pour rédiger les rapports. Les trajets sont une perte de temps. Peu de temps dans la préparation de matériels »*

---

<sup>23</sup> « Le Forum ouvert est une structure de parole permettant à un nombre non limité de participants d'explorer leurs propres sujets autour d'un thème central, favorisant ainsi une émulation. » [RESEAU TRANSITION « forum ouvert », disponible sur <https://www.reseautransition.be/outils/ressources-intelligence-collective/forum-ouvert/> consulté le 21/02/2021]

Au niveau des moyens humains et matériels, l'équipe note :

+	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 enfants par permanents sont juste bien</li> <li>- Les nouveaux locaux nous permettent travailler correctement → centralisation d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour arriver à 12 enfants, il est compliqué de consacrer du temps</li> <li>- Peu de temps pour prévoir une réunion avec les équipes extérieures → « débrouille »</li> <li>- Manque de personnels pour répondre réellement à la demande !</li> </ul>

Au niveau de l'impact des actions effectuées remarqué sur le public, l'équipe note :

+	-
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quand les parents suivent les recommandations → évolutions claires</li> <li>- Évolution rapide si investissement des parents</li> <li>- Impact très positif quand les enfants se retrouvent dans nos 3 services à la fois               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Global de l'enfant</li> <li>○ Continuité</li> <li>○ Réalité différente en fonction des contextes</li> <li>○ Lien privilégié avec les parents</li> <li>○ La prise en charge est conséquente sur une semaine</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque du module de formation permettant aux parents d'être clairs avec l'autisme et sa prise en charge</li> <li>- Démotivant quand les parents ne sont pas investis</li> <li>- Frustration quand les enfants ont des troubles du comportement, car nous n'avons pas le temps pour les analyses.</li> </ul>

### 9.3.3. Service de répit

Les activités ont débuté en novembre 2020 ce qui ne nous permet pas d'avoir un recul nécessaire à une évaluation qualitative. Cependant, les parents sont satisfaits de pouvoir prendre un moment de répit dans la semaine. De plus, la disponibilité que nous offrons leur permet de s'appuyer sur l'équipe pour leurs questions. Un professionnel d'une autre association explique : « *ce papa nous a rapporté que vous étiez hyper présents pour eux, à chaque question que nous lui posons, il ne cesse de parler de Dynam'Autes. Vous avez l'air de bien encadrer les parents ...* »

Lors de l'évaluation faite par les employés de l'association, il en est ressorti que :

*« Les services de répit sont vraiment des offres qui manquent en Belgique et au sein de la région Bruxelloise.*

*Il permet aux parents de souffler et de prendre du temps pour eux*

*Il permet aux enfants d'évoluer, de développer l'autonomie, l'apprentissage de nouvelles compétences, d'expérimenter et de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux centres d'intérêt et la réinsertion sociale*

*Il permet aux enfants de rencontrer de nouvelles personnes et de développer leurs interactions*

*Il permet d'avoir un moment de bien-être*

*Il permet de sortir de leurs domiciles*

*Il permet de s'ouvrir aux enfants non scolarisés, à leurs situations, leurs problématiques, et offrir un endroit d'accueil ».*

Les seuls regrets, c'est de ne pas pouvoir en accueillir davantage tellement il y a de demandes.

Un des points que nous travaillerons en 2021 est la mise en place d'objectifs pour ces moments de répit. En effet, un employé explique : « *Je trouve qu'on manque de temps de préparation et de réflexion pour établir les objectifs à travailler et individualiser à chaque enfant* ». Notre objectif est de communiquer davantage avec les parents pour fixer des objectifs d'apprentissage. Cependant, l'équipe est consciente que la fréquence d'une journée par semaine n'est pas suffisante pour réaliser des résultats probants. Il serait nécessaire d'augmenter le temps de prise en charge. Les employés ont conscience que le service n'est pas une école ou un centre

de jour dans lequel l'enfant vient fréquemment. Cependant, les multiples rapports écrits lors de chaque journée nous permettent de rédiger une évaluation et un rapport pour qu'il suive l'enfant lors de son intégration dans une structure d'accueil.

#### 9.3.4. Service de formation

Durant le week-end de formation effectué en octobre 2020, nous avons accueilli deux profils de personnes. L'un sont des professionnels qui connaissent l'autisme. L'autre sont des personnes qui connaissent peu, voire pas du tout le public.

##### Formulaire de satisfaction du premier week-end de formation

Pour donner suite à la formation d'animateurs 1<sup>er</sup> week-end, nous demandons aux participants de remplir une évaluation écrite. Les questions posées et les réponses récoltées sont les suivantes :

- a. OBJECTIFS DE LA FORMATION ATTEINTS ?
- b. CONTENU DE LA FORMATION
- c. ATTITUDE DU/DES FORMATEUR(S)
- d. LA FORMATION REpond-T-ELLE A VOS ATTENTES ?
- e. ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS-FORMATEUR(S)
- f. POWER-POINT
- g. SYLLABUS
- h. OUTILS UTILISÉS POUR LES MISES EN EXEMPLES
- i. LIEN THÉORIE-PRATIQUE
- j. DURÉE DE LA SESSION DE FORMATION
- k. RYTHME ET PROGRESSION DE LA FORMATION

##### Retours formulés lors des évaluations effectuées suite aux 5 jours de stages

À la fin du programme de stage, demandé aux animateurs en formation, une évaluation est effectuée avec les participants sous forme d'une discussion ouverte se basant sur des critères d'évaluation (reprise en annexe 10).

Les animateurs sont pour la majorité contents du cursus de formation. Ils se mettent d'accord pour dire qu'aller sur le terrain permet de mettre en pratique la théorie vue durant les modules de formation. Une animatrice explique ; *« très chouette stage pratique, je suis contente d'avoir pu accompagner des enfants d'âge différent, aux besoins et personnalités différentes. Chaque journée a été l'occasion de tester et développer des compétences différentes et complémentaires. »*

Une autre explique l'importance d'être entouré par une équipe à l'écoute ; *« J'ai vécu un bon stage avec vous, les autres animateurs et les enfants. Je vous remercie encore de votre écoute et de tous les échanges que nous avons eus jusqu'à présent. Votre projet est super chouette et je trouve ça dingue de voir le niveau que vous proposez dans votre travail avec les 4 services. J'ai parfois l'impression que votre ASBL existe depuis plusieurs années et pas seulement un an. C'est une preuve que votre fonctionnement est déjà génial.*

*Encore un tout grand merci et sachez que je crois réellement en votre travail et votre ASBL et je suis sûre qu'elle décollera au fil du temps et deviendra grande avec pleins d'animateurs et encore plus de familles et de jeunes comblés par votre encadrement et votre soutien !*

*Un tout grand merci et à très bientôt !! »*

Les participants accueillis viennent d'orientation différente. Il peut y avoir des professionnels travaillant déjà avec ce public, mais aussi des parents et frères et sœurs désireux d'en connaître plus afin de mieux accompagner son enfant/frère/sœur. Des étudiants également se sont joints à nous pour ce cursus.

Il est intéressant de remarquer que certains participants adoptent déjà les méthodologies apprises dans leur lieu de travail. Un animateur de profession enseignante explique ; *« je m'attendais à retrouver un système de travail plus ou moins similaire à celui que je rencontre au travail. Le déroulement des journées est beaucoup plus cadrant. Je m'en suis inspiré pour améliorer mon travail avec mes élèves à l'école ».*

Ce même enseignant explique ; *« au début, quand j'avais commencé la formation, mes collègues à l'école n'étaient pas pour la mise en place de pictogrammes avec les élèves autistes, mais maintenant, après avoir bien compris les méthodes et amené certains outils à l'école comme le collier de consigne ou le système de l'accueil, certains de mes collègues adhère et mettent en place des accueils en classe ou utilise des pictogrammes avec les élèves. Comme ils*

*voient que ça fonctionne, ils sont de plus en plus intéressés et aimeraient en apprendre plus et mettre en place les outils à l'école. »*

Nous remarquons de manière générale que la mise en pratique par le moyen de stages est appréciée par tous les participants. En effet, ils remarquent que les outils fonctionnent et adhèrent au fonctionnement. Ils désirent continuer à venir pour en apprendre davantage. Une animatrice dit : *« je serai intéressé de continuer l'animation afin de mieux connaître ce monde ».*





## X. Le projet selon le modèle SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel engagé est formé aux méthodes et techniques éducatives spécifiques à l'accompagnement des enfants porteurs de troubles du spectre autistique.</li> <li>• Les multiples connaissances en gestion du cadre non marchand (gestion de projet, comptabilité, communication marketing, etc.) amènent une efficacité et une efficience dans la réalisation des tâches quotidiennes.</li> <li>• Les ressources bénévoles sont importantes et profitent à la bonne réalisation des activités de loisirs et des modules de formation.</li> <li>• L'ancrage au réseau associatif bruxellois du secteur du handicap est véritable et bien prégnant.</li> <li>• La demande en service (loisirs, répit, accompagnement, formations/sensibilisations) dépasse considérablement l'offre actuelle.</li> <li>• L'acquisition de locaux depuis novembre 2020 permet un accueil adéquat des enfants en activité de répit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de ressources humaines fixes est faible pour garantir un équilibre adéquat entre l'offre des services de l'ASBL et la demande sociale des bénéficiaires.</li> <li>• Le manque de ressources humaines actuelles amène des difficultés à suivre correctement les prérogatives des usagers.</li> <li>• Le manque de pluridisciplinarité dans l'équipe actuelle limite la qualité d'accompagnement des bénéficiaires.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs appels à projets ont été rendus.</li> <li>• L'association à volonté d'intégrer l'ASAH (association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées).</li> <li>• La Région bruxelloise a la volonté politique d'agréer un second service d'accompagnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le co-subventionnement actuel (PHARE/CAP48) arrive à échéance d'ici fin 2021.</li> <li>• Les restrictions sanitaires actuelles limitent la possibilité de recettes d'activités exceptionnelles (souters, balades moto, ventes de consommables, etc.).</li> </ul>

## **XI. Adaptations prévues pour la suite du projet**

### **11.1. Le processus participatif**

La participation, c'est prendre part à quelque chose. Dans le cadre du co-financement obtenu par la COCOF et Cap 48, Dynam'Autes a la volonté de mettre en place un comité d'usagers favorisant ainsi la concertation et une dynamique d'« empowerment » (pouvoir d'agir).

*« L'Étude réalisée par l'Université de Mons en 2017 a souligné l'impact significatif de l'action de CAP48 sur la participation sociale des personnes en situation de handicap au sein des associations et de la société.*

*Il est d'ailleurs intéressant de noter que la concertation est obligatoire selon la convention des Nations-Unies. (CDPH ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009 - Article 1, § 2 ; également, Préambule, point e). »<sup>24</sup>*

Le comité d'usagers de Dynam'Autes vise à rassembler des familles, des représentants d'association de parents, des professionnels du secteur, des animateurs bénévoles, etc. autour de la question de l'impact du projet et des réponses apportées aux besoins formulés par les familles. Cette réunion se mobilise 1 à 2 fois par an. Cependant, elle peut prendre la forme de colloques ou de journées d'échanges autour de thématiques.

L'utilisation d'outils d'intelligence collective permet de faire émerger des idées en se basant sur 6 principes essentiels : instaurer une relation d'équivalence, écouter avec attention, parler avec intention, être bienveillant, faire confiance, respecter le cadre.

### **11.2. La formation « parents »**

Durant l'année 2020, nous désirions mettre en place une formation à destination des parents. Sa mise en place et les activités ne nous a pas permis de l'effectuer. Nous avons, pendant les moments d'accompagnement effectué des sensibilisations individuelles à l'autisme. En 2021, nous proposerons des modules de formation à destination des parents. Le programme de la formation se basera sur la compréhension de l'autisme, ses besoins et ses caractéristiques ainsi que sur les méthodologies recommandées par la KCE. Lors de notre recherche effectuée en amont du projet Dynam'Autes et durant cette année de pratique, nous avons constaté que

---

24 Cap 48. « Appel à projets 2019. Avis des personnes en situation de handicap ». Cap 48 RTBF.  
<https://www.cap48.be/wp-content/uploads/2019/04/2019-Information-importantes-secteur-du-Handicap.pdf>

beaucoup de parents avaient des difficultés à faire garder leurs enfants. Nous aimerions proposer les moments de formation durant nos activités de loisirs (samedi & vacances scolaires) afin que notre équipe puisse accueillir les enfants dont les parents qui ne peuvent pas les faire garder puissent participer aux formations ou durant les moments d'accueil par les structures scolaires.

### **11.3. Le retour aux parents**

Durant nos activités de loisirs organisées en été, nous avons partagé les photos des journées avec les parents. Ils nous retournent le bienfait de cette démarche. Cependant, elle prend beaucoup de temps à mettre en place et nous aimerions systématiser cette proposition afin que chaque parent puisse avoir ce retour par photo.

Nous sommes en réflexion et démarchons afin de trouver des solutions et faciliter la démarche.

### **11.4. Les formations continuées**

La formation d'animateur et notre démarche se basant sur les projets d'organisme de jeunesse nous amènent à penser que l'association doit apporter davantage de continuité afin de fidéliser nos animateurs. Ce qu'il émane des évaluations est que les participants recherchent à apprendre davantage sur le public, mais également de pratiquer la prise en charge. Pour ce faire, nous désirons proposer tout au long de l'année des modules de formations supplémentaires permettant de creuser et d'aller plus en profondeur sur les sujets abordés (trouble du comportement, communication, sécurité, animation, etc.).

La garantie d'une continuité et l'intégration des participants dans le fonctionnement de l'association nous obligent à réfléchir quotidiennement au maintien de notre qualité d'accueil autant pour les bénéficiaires (enfants) que pour les animateurs.

Nous envisageons de proposer un ou deux modules de formations continuées durant l'année 2021 via notre service, mais également par la suite via des collaborations avec notre partenaire (Latitude Jeunes Brabant) pour des formations telles que le BEPS ou autres.

Les formations continuées ont deux avantages. Le premier, oblige et permet aux professionnels de rester au fait des nouveautés dans le secteur, de se former par eux-mêmes et de garder le lien avec les animateurs présents sur le terrain. Le deuxième est que les animateurs ont une réponse

aux difficultés rencontrées sur le terrain ce qui garantit la continuité d'une prise en charge de qualité.

### **11.5. La formation de coordinateur**

La mise en place des modules de formation continuée est intimement liée avec la réflexion sur la coordination des stages. En effet, le peu d'intervenants employés par l'association nous met en difficulté pour continuer les tâches quotidiennes qui nous incombent (administratifs, communication, gestion journalière, accompagnement, etc.).

L'objectif de la formation et la garantie d'une qualité d'accueil et de prise en charge obligent les intervenants professionnels de l'association à être sur le terrain à chaque instant.

Pour chaque activité de loisirs durant les vacances scolaires, nous prenons un retard dans les tâches à effectuer.

Suite à ce constat, nous voudrions proposer un module de formation de coordinateur pour les animateurs désireux et ayant satisfait aux évaluations proposées par l'association.

Il nous faut évaluer les risques et le temps de mise en place.

L'avantage des modules de formations continuées et de coordination permet, comme c'est le cas dans les organismes de jeunesse de proposer davantage d'activités aux enfants.

Cependant, il faut garantir le maintien de la qualité d'accueil en proposant des aménagements aux risques formulés.

### **11.6. Augmentation d'offre d'accueil**

Cette année 2020 a permis à l'ASBL Dynam'Autes de s'inscrire dans un réseau professionnel offrant un service qui répond aux besoins du public rencontré. Néanmoins, la forte demande nous a poussé à rendre un appel à projets en décembre 2020 intitulé « renforcement d'activité de répit ». Un nombre important d'enfants bruxellois est en situation insatisfaisante due, notamment, au manque de place dans les institutions (enseignement, centre, etc.). Nous désirions augmenter notre proposition d'accueil d'enfants « sans structure » en proposant une prise en charge quotidienne.

L'appel à projets ne nous étant pas octroyé, nous n'avons pas su mettre en place cette augmentation, mais nous restons intéressés et prêts pour cela.

## 11.7. Pérennisation du projet Dynam'Autes

Dans une perspective d'avenir, nous désirons pérenniser le projet en acquérant **l'agrément d'un service d'accompagnement de catégorie 1 renforcé par une mission loisirs en catégorie 2 suppléer par une reconnaissance d'accueil d'enfants en statut de grande dépendance.**

Cet **agrément** nous permettrait de garantir le maintien des activités proposées à l'heure actuelle, mais d'augmenter notre budget annuel afin d'engager une 3<sup>e</sup> personne et davantage s'il y a une reconnaissance de service accueillant des enfants sous statut de grande dépendance.

D'après l'arrêté 2017/1127 relatif aux services d'accompagnement, nous pourrions tendre à une augmentation de moyens tels que définis dans le chapitre 4 – subventions

En effet :

Service d'accompagnement de cat. 1	1.5 ETP dont 0.5 ETP master dont 0.25 ETP direction
Frais généraux	14 000 € (indexé)
Mission loisirs 2°	52 000 € (indexé) – montant triplé si le service est agréé pour accueillir des personnes qui disposent du statut de grande dépendance

Dynam'Autes en 2020

Service d'accompagnement, de loisirs et de répit	1.75 ETP dont 0.25 ETP direction sur 11 mois (service débute en 02/2020)	75 867.44 €
Frais de fonctionnement		14 125,56 €
	Total	90 000 € <sup>25</sup>

<sup>25</sup> Subvention année 2020 - COCOF

## XII. Proposition d'un nouveau cadre logique et vision à long terme

Comment mesurer la qualité de vie : la qualité de vie est souvent restreinte aux principaux aspects liés à la santé : on parle alors de “qualité de vie liée à la santé”. Elle prend en compte les domaines physique (autonomie et activités physiques), psychologique (anxiété, dépression, émotion), relationnel (familial, social, professionnel), symptomatique (répercussion de la maladie et de son traitement) et des aspects plus particuliers tels que la sexualité ou l’image de soi. Ces différents domaines, correspondant à des éléments objectifs et subjectifs, ont une importance variable d’un sujet à l’autre et au cours du temps. La qualité de vie ne peut être appréciée que par le patient lui-même et non par le médecin ou le soignant.<sup>26</sup>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants avec autisme et de leur famille en Région de Bruxelles-Capitale	Le nombre de familles qui ont obtenu un accompagnement	Rapport du Conseil Supérieur de la Santé	
Objectif spécifique	Les parents d'enfants avec autisme ont accès à des informations fiables, complètes et compréhensibles, à un appui éducatif et à un lieu d'accueil permettant la prise en charge de leur enfant porteur de troubles du spectre de l'autisme	Le nombre de demandes introduites auprès des services d'accompagnement	Rapport d'activité des services d'accompagnement bruxellois agréés par la COCOF	
Résultats 1	Les enfants ont acquis de nouvelles compétences	50% des enfants voient leur autonomie augmentée  50% des enfants utilisent un outil de communication alternatif et augmentatif	Rapport d'accompagnement éducatif	Les familles participent à la formation parents

<sup>26</sup> MERCIER & SCHRAUB, « *Qualité de vie : quels outils de mesure ?* », 27es journées de la SFSPM, Deauville, novembre 2005 disponible sur [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9760/SFSPM\\_2005\\_14\\_418.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9760/SFSPM_2005_14_418.pdf) consulté le 08/02/2021

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Résultats 2	Les enfants sont accueillis dans des activités	40 enfants bénéficient d'activités de jours	Rapport d'activités	
Résultats 3	Les familles font appel aux services et aux aides existantes et les utilisent	Les parents informés appellent les services renseignés	Enquête de satisfaction parents + enquête qualitative des services renseignés	Tous les parents accueillis répondent à l'enquête
Résultats 4	Les familles, grâce aux échanges organisés lors de journées familles, sont capables de réagir face aux difficultés qu'ils rencontrent	75 % des parents partagent leurs difficultés vécues	Focus group	Les parents participent aux focus groups
Résultats 5	Les accompagnateurs sont compétents et formés aux théories liées à l'autisme et en matière de pratiques recommandées par la KCE	Les accompagnateurs répondent à 75 % des questions posées par les parents	Enquête qualitative	Les parents répondent à l'enquête
Résultats 6	Les professionnels des institutions utilisent les méthodes recommandées par la KCE afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants avec autisme	70 % des parents sont satisfaits de l'accueil de leur enfant par les professionnels	Enquête de satisfaction	Les parents répondent à l'enquête
Activité 1.1.	Des formations à l'autisme sont organisées pour les parents	12 familles participent à 1 formation de 2 modules de 2h00	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.2.	Des formations aux outils de prise en charge et aux pratiques recommandées par la KCE sont organisées pour les parents	12 familles participent à 1 formation de 4 modules de 2h00 concernant les outils de prise en charge	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 1.3.	Un accompagnement éducatif est accessible aux parents	2 professionnels offrent un accompagnement éducatif aux familles	Rapport d'activités et programme d'accompagnement	2 professionnels accompagnent 12 familles
Activité 2.1.	Les enfants sont accueillis dans des activités extra-scolaires	75 périodes <sup>63</sup> d'activités extra-scolaires sont organisées par an pour 30 enfants	Registre de présences	Une formation d'animateurs est organisée pour accompagner les enfants  Les participants de la formation animent les activités extra-scolaires
Activité 2.2.	Les enfants non scolarisés sont accueillis dans des activités de jours	75 périodes <sup>64</sup> d'activités de jours sont organisées pour 10 enfants/an	Registre de présences	Les 2 professionnels du service accueillent 2 à 3 enfants simultanément
Activité 3.1.	L'information concernant les services et les aides existantes sont disponibles sur un site internet	2000 visiteurs par an	Statistique du site internet	Un site internet est créé
Activité 3.2.	Les parents ont accès à l'information via l'accompagnement social	30 analyses de la demande/an	Fiche analyse de la demande	Le temps d'accompagnement dure de 1h30 à 3h00 / famille
Activité 3.3.	Des professionnels aident les parents dans les démarches sociales (aides financières, etc.)	12 familles / an	Programme d'accompagnement individuel	2 professionnels sont formés à l'accompagnement social
Activité 4.1.	Des groupes de parole sont organisés	12 parents participent aux groupes de parole 4 groupes de parole sont organisés par an	Registre de présences Agenda professionnel	Les parents ont connaissance de la tenue des groupes de paroles Les parents s'organisent pour participer à ces moments



	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 4.2.	Les professionnels développent une écoute active sur le vécu du handicap par la famille	12 familles sont accompagnées / an	Programme d'accompagnement individualisé	Les professionnels sont formés à l'accompagnement et à l'écoute active
Activité 4.3.	Les parents créent un outil leur permettant de rester en contact et de se partager des « trucs et astuces »	12 familles participent à la création d'un outil	Registre de présence 1 outil est créé	Les mesures liées à la pandémie covid-19 permettent de proposer ces moments en présentiel
Activité 5.1.	Les accompagnateurs sont formés à l'autisme	Les accompagnateurs suivent 2 formations à l'autisme/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 5.2.	Les accompagnateurs sont formés à la prise en charge de l'autisme	Les accompagnateurs suivent 2 formations aux outils de prise en charge/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 5.3.	Une formation d'animateurs à l'autisme est dispensée	15 personnes suivent la formation d'animateurs	Registre de fréquentation	Les attentes des participants sont comblées
Activité 5.4.	Des outils de prises en charge sont créés	80% des accompagnateurs sont satisfaits des outils créés	Entretien qualitatif	Les accompagnateurs participent à l'enquête
Activité 6.1.	Les professionnels sont accompagnés pour répondre aux besoins des personnes avec autisme	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.2.	Les professionnels utilisent la méthode TEACCH	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.3.	Les professionnels utilisent les outils de communication alternative	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.4.	Les professionnels utilisent des méthodes de gestion des troubles du comportement	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations

<b>Activité 6.5.</b>	Les professionnels sont accompagnés dans la prise en charge quotidienne des enfants avec autisme	4h de supervision clinique et institutionnelle	Convention de collaboration	Le superviseur est formé à l'autisme et à la supervision
----------------------	--	--	-----------------------------	--

### **XIII. Conclusion**

Durant l'année 2020, le co-financement COCOF/Cap 48 a permis à l'association de réaliser ses missions tels que convenu lors de la remise du projet. Notre expertise de ce handicap particulier, l'autisme, de la pratique de gestion de projet et notre ancrage dans le secteur associatif bruxellois nous a permis de répondre aux exigences et aux besoins du public cible tout en adoptant une démarche évaluative.

À l'heure actuelle, notre service accompagne un certain nombre d'enfants et d'animateurs afin de répondre aux besoins formulés. Cependant, l'offre ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui ne cessent de s'accroître. Nos services sont actuellement tous complets. Ce phénomène nous oblige à inscrire les enfants sur liste d'attente malgré l'urgence formulée par certaines familles. Le manque de place, dans les structures d'accueil (école, centre de jour, etc.) et dans les services de loisirs adaptés, amène à des situations préoccupantes. Certains enfants présentent des comportements auto et hétéro agressif. Nous remarquons que l'offre couplée des activités et de l'accompagnement familial diminuent les comportements présents chez ces enfants.

Au vu de la demande et des besoins formulés par les familles et leurs enfants, et considérant l'évaluation réalisée des différents services, il semblerait que nous soyons sur la bonne route. Cependant, pérenniser le projet est pertinent et adéquat, car il y aura toujours des personnes avec autisme. Ces dernières représentent en moyenne 1% de la population générale, soit une extrapolation de 10.000 personnes pour la Région bruxelloise. Certaines études soulignent l'augmentation des diagnostics réalisés dans les centres de références et donc la nécessité de répondre à une demande accrue ce qui renforce notre idée de pérenniser ce projet.

L'efficacité du projet se base sur une vision à long terme qui pourrait se mettre en place grâce à une reconnaissance structurelle telle qu'un agrément.

Nous terminerons par citer une maman qui donne son point de vue lors de l'évaluation du service : *« J'aimerais juste que tous les enfants en situation de handicap puissent avoir plus accès à des loisirs et stages, comme les enfants ordinaires. L'offre est loin d'être adéquate de ce point de vue et parfois elle est presque ridicule - comme par exemple X qui maintenant peut offrir un seul samedi sur 6 mois aux enfants ... »*. Ainsi, la volonté de Dynam'Autes est de continuer à offrir des activités d'accompagnement et de loisirs aussi bien qualitatifs que quantitatifs, en proposant aux familles un maximum d'activités annuelles pour leurs enfants.

## **XIV. Annexes**

### **14.1. Les membres fondateurs**

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Sophie Tordeur

Samuel Engels

### **14.2. Le conseil d'administration**

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Guillaume De Neef

### **14.3. Historique**

Dynam'Autes ASBL est créée en juin 2018 à l'initiative d'intervenants de l'école fondamentale spécialisée de type 2 « les As Trôn'Autes » située à Ixelles.

Le projet est né du constat que les parents d'enfants en situation d'autisme ne trouvaient pas d'espace de loisirs adaptés et par conséquent bénéficiait de peu de moments de répit.

La difficulté de prise en charge des enfants et adolescents en situation d'autisme se révèle être la principale préoccupation pour beaucoup d'entre eux. Afin de répondre à cette inquiétude, Dynam'Autes veut dans sa proposition allier plaisir et éducation, travail et apprentissage. In fine, dans le cadre des projets, une boucle se forme.

Après quelques activités réalisées sur fonds propres, l'année 2019 marque le lancement de notre projet en tant que nouveau service d'accompagnement, de loisirs et de répit. En effet, l'ASBL se voit octroyer un co-subventionnement de la COCOF et de Cap 48 pour deux ans (2020 – 2021).

Enfin, le départ est donné le 03 février 2020 avec l'engagement de 2 employés. La tâche est grande, tout est à faire et pendant les deux mois suivants, ils mettront tout en œuvre afin de commencer les activités dès avril 2020.

#### 14.4. Les moments d'activités en 2020

	Loisirs dynamiques (stage)	Séjour résidentiel	Mercredi après-midi	Samedi	Jeudi-répit	Formation	Nombre de périodes (demi-jour d'activité, soirée, séjours)
AVRIL							
MAI	Semaine spéciale Covid <sup>27</sup> = 7 jours		06/05	02/05			28
			13/05	09/05			
			20/05	16/05			
			27/05	23/05			
				30/05			
JUIN			03/06	06/06			12
			10/06	13/06			
			17/06	20/06			
			24/06	27/06			
JUILLET	06/07 – 10/07	13/07 – 15/07					38
	20/07 – 24/07						
	27/07 – 31/07						

<sup>27</sup> Dans un contexte spécifique, nous avons durant 7 jours accueilli des enfants de l'école des As Trôn'Autes qui n'était pas prête à ouvrir afin de permettre aux parents de s'organiser avec leur travail.

AOÛT	03/08 – 07/08	12/08 – 14/08					30
	17/08 – 21/08						
SEPTEMBRE			2/09	05/09			7
			09/09	12/09			
			30/09				
OCTOBRE			07/10	10/10			12 + 4 (formation d'animateurs)
			14/10	17/10			
			21/10	24/10	03/10 – 04/10		
			28/10	31/10			
NOVEMBRE	02/11 – 06/11			18/11	14/11	12/11	24
				25/11	21/11	19/11	
					28/11	26/11	
DÉCEMBRE	21/12 – 24/12			02/12	5/12	3/12	23
				09/12	12/12	10/12	
				16/12	19/12	17/12	
TOTAL Général Nombre de périodes	80	20	20	42	12	4	178

## 14.5. Dérogation

De : [QUESTIENNE Chantal](#)  
Envoyé le : mardi 7 avril 2020 13:28  
À : [Dynam'Autés asbl](#)  
Objet : RE: questionnement par rapport au public

Bonjour,

Le public que nous prenons en charge sont les enfants

- domiciliés et scolarisés à Bruxelles ? OUI
- domiciliés à Bruxelles mais pas scolarisés à Bruxelles ? OUI
- scolarisés à Bruxelles mais pas domiciliés à Bruxelles ? Réponse nuancée. Pour des activités du mercredi après-midi, si les enfants sont scolarisés aux Astronautes (ou autre école proche du lieu d'activités) pourquoi pas. Mais

l'activité reste en priorité destinée à des enfants domiciliés en Région bruxelloise. A voir au cas par cas donc.

- Pour les activités de répit, uniquement si domicile en Région bruxelloise.

Bien à vous

---

**Chantal QUESTIENNE**  
Attachée principale  
Service Initiatives, Information et  
Documentation  
Rue du Welboom, 14 - 1000 Bruxelles  
[www.sfb.brussels](http://www.sfb.brussels)  
T +32 2 800 86 38 G +32 491 86 63 98

*Alumni@sfbrussels.be*

## 14.6. La recherche de locaux, une histoire complexe

Depuis le commencement du projet, de nombreuses prises de contact ont été effectuées dans le but d'investir des locaux adaptés aux trois services proposés. (cf. agenda – visite)

Dans un premier temps, de nombreux contacts ont été pris avec divers politiques régionaux et communaux. L'objectif est de bénéficier d'un coût amoindri (réunions programmées → sans suite)

Dans ce même temps, des contacts avec des organismes d'occupation temporaire tels que SeeU ou Communa ont été pris (→ sans suite).

La direction de l'école des As Trôn'Autes est contactée pour discuter de l'occupation du bâtiment dans le cadre du service loisirs (convention signée le 13/03/2020 et est conclue jusqu'au 31/12/2020). L'occupation s'étend le mercredi de 11h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 17h00 ainsi que les vacances scolaires et certains week-ends dans le cadre des formations d'animateurs.

Un contact est pris avec l'entreprise « Creativ District » avec lequel un premier contrat d'occupation de postes en coworking à partir du 16 mars 2020 pour une durée de 3 mois, renouvelable nous permettant de continuer nos recherches (→ annulé pour cause Covid).

Un contact est pris avec une propriétaire qui dispose d'une salle de 100m2 disposée à nous prêter l'espace à titre gratuit. (Visite et accord → annulé cause Covid)

La pandémie et le confinement nous ont permis de réfléchir à d'autres options, car l'occupation de 3 espaces différents multiplie l'investissement en matériel et ne permet pas une certitude d'emplois. En effet, les espaces en coworking ne nous permettent pas de travailler sur du matériel disposé dans le local d'occupation du jeudi-répét. La salle du jeudi-répét est incertaine, car en période de confinement, nous ne pouvons pas l'utiliser dû au fait que la propriétaire l'occupe quand son fils ne va pas à l'école.

Nous décidons donc de chercher un espace pouvant rassembler les deux services (bureaux et occupation par les enfants).

Un centre pluridisciplinaire (ma bulle magique) est contacté et visité mi-août. Il nous est proposé un bureau occupé le mardi et le vendredi ainsi qu'une salle pour la prise en charge



d'enfant le jeudi pour la somme de 620 € TTC. Les accords sont donnés à condition de recevoir les statuts et autres documents administratifs.

Mi-septembre, nous sommes contactés par le centre qui nous annonce un prix de 950 € TTC. Dans ces conditions, l'accord est retiré et nous cherchons ailleurs. Le prix est excessif par rapport à notre occupation, nous avons la problématique du mercredi matin, etc.

Nous trouvons un commerce transformable en bureau disponible à partir du 01/11/2020. Le contrat est signé pour une durée de minimum 2 ans.

Nous démarchons auprès de l'entreprise Creativ District afin d'occuper leurs espaces durant un mois. Le samedi 26/10/2020, un mail est reçu annonçant la quarantaine de l'entreprise et donc l'impossibilité de rentrer dans l'espace. Le lundi 28/10/2020, l'entreprise « Multiburo » est contactée afin de bénéficier d'un espace privatif. Après de longues négociations, ils acceptent de nous l'octroyer pour une durée d'un mois au prix de 1070.85€.

Nous entrons le 02/11/2020 dans un espace de 75 m2 avec un espace sanitaire, un espace bureau fermé à clé, un espace accueil d'enfants et une cave. Cet espace est dans un premier temps adéquat pour lancer l'activité. Sa localisation près de la gare de Boondael offre un accès rapide aux transports en commun via le bus 95, le bus 41, le tram 8 et les trains.

Le budget pour le bureau TTC (nettoyage ALE, charges, etc.) est de 950€ cependant, le propriétaire nous accorde la possibilité de sous-louer l'espace. Pour l'année 2021, nous nous mettons en quête d'un professionnel désirant occuper l'espace les jours où nous ne sommes pas présents (lundi, mercredi PM, samedi et dimanche). Cela nous permettra de partager le coût du bureau.

## 14.7. Formulaire d'évaluation du service loisirs

- ✓ Votre enfant est
- ✓ Quel âge a votre enfant ?
- ✓ Combien d'enfants avez-vous
- ✓ Votre enfant fréquente-t-il un lieu d'accueil ? Si oui, lequel ?
- ✓ De manière générale, êtes-vous satisfait.e de l'accueil extrascolaire chez Dynam'Autes
- ✓ Si vous êtes insatisfait, est-ce pour une raison ci-après ?
  - l'horaire
  - Les conditions financières
  - la sécurité et la salubrité
  - l'encadrement des enfants
  - la relation encadrants-enfants
  - les activités proposées
  - le confort de l'accueil
  - autres raisons
- ✓ Développez chaque point coché
- ✓ Si vous êtes satisfait, pourriez-vous développer ?
- ✓ Est-ce que la fréquence à laquelle votre enfant est inscrit vous convient-il ?
- ✓ Pourquoi ?
- ✓ Lorsque votre enfant fréquente les activités de loisirs, s'y sent-il bien ?
- ✓ À quelle(s) difficulté(s) récurrente(s) êtes-vous confronté.e en matière d'accueil de votre enfant durant le temps libre, pendant l'année, en dehors de l'école
- ✓ Expliquez les points cochés
- ✓ Que souhaiteriez-vous voir améliorer ou développer chez Dynam'Autes en matière d'activités extrascolaires ?
- ✓ Remarques complémentaires

## 14.8. Formulaire d'évaluation du service d'accompagnement

- ✓ Votre enfant est
- ✓ Quel âge a votre enfant ?
- ✓ Combien d'enfants avez-vous
- ✓ Votre enfant fréquente-t-il un lieu d'accueil ? Si oui, lequel ?
- ✓ De manière générale, êtes-vous satisfait.e du travail d'accompagnement effectué par Dynam'Autes ?
- ✓ Si vous êtes insatisfait, est-ce pour une raison ci-après ?
  - L'horaire
  - le temps consacré
  - Les conditions financières
  - la relation intervenant - enfant - parent
  - l'analyse de la situation
  - les pistes de travail proposées
  - Autres raisons
- ✓ Développez chaque point coché
- ✓ Si vous êtes satisfait, pourriez-vous développer ?
- ✓ Est-ce que la fréquence à laquelle l'intervenant vous accompagne vous convient-il ?
- ✓ Pourquoi ?
- ✓ À quelle(s) difficulté(s) récurrente(s) êtes-vous confronté.e en matière d'accompagnement de votre enfant ?
- ✓ Que souhaiteriez-vous voir améliorer ou développer chez Dynam'Autes en matière d'accompagnement ?
- ✓ Remarques complémentaires

## 14.9. Formulaire d'évaluation du service de formation

Critères d'évaluations	Insuffisant	Suffisant	Bien	Très bien	Excellent	OBSERVATIONS/SUGGESTIONS
OBJECTIFS DE LA FORMATION ATTEINTS ?						
CONTENU DE LA FORMATION						
ATTITUDE DU/DES FORMATEUR(S) LA FORMATION REpond-T-ELLE A VOS ATTENTES ?						
ECHANGES ENTRE LES PARTICIPANTS-FORMATEUR(S)						

POWER-POINT						
SYLLABUS						
OUTILS UTILISÉS POUR LES MISES EN EXEMPLES						
LIEN THÉORIE-PRATIQUE						
DURÉE DE LA SESSION DE FORMATION						
RYTHME ET PROGRESSION DE LA FORMATION						

## 14.10. Évaluation d'animateur

# ÉVALUATION D'ANIMATEUR

## Dynam'Autes ASBL

Cette évaluation est un document officiel qu'il convient de remplir de la manière suivante :

- 1) Le coordinateur donne l'évaluation à l'animateur pour celui-ci fasse son auto-évaluation
- 2) Le coordinateur et l'animateur se réunissent pour effectuer l'évaluation
- 3) L'évaluation est classée dans la farde du coordinateur qui la remet au permanent

Animateur = X

Coordinateur = O

Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : .....

Loisirs :  Dynamique     Inclusif     Résidentiel

Semaine du ...../...../..... au ...../...../.....

Mercredi     Samedi

Le ...../...../.....    Le ...../...../.....    Le ...../...../.....

Le ...../...../.....    Le ...../...../.....    Le ...../...../.....

Coordinateur : .....

Avant le loisir, je m'attendais à :

Pendant le loisir, j'ai eu des difficultés pour :

<b>Intitulés</b>	<b>Très bien</b>	<b>Bien</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>En voie d'acquisition</b>	<b>À améliorer</b>	<b>Observations</b>
<b>Les enfants</b>						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc....)						
La gestion des soins (nursing, ...)						
Sait être à l'écoute des enfants						
À une capacité d'analyse						
Fait preuve d'autorité						
Garanti le cadre (règles, etc.)						
Gère un comportement/une crise						
<b>L'équipe</b>						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux préparations et/ou aux réunions						
Est force de proposition						
Sait exprimer ses doutes, ses questionnements, ses besoins, etc.						
À une bonne hygiène de vie (fatigue, hygiène de soi, rythme, etc....)						
À une capacité d'empathie						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Sait respecter le rôle et les statuts des membres de l'équipe (coordinateur, responsable des soins, etc....)						
<b>Le fonctionnement</b>						
Fais preuve d'une capacité d'adaptation						
Il y a-t-il eu respect des horaires (retard, etc.) ?						
La préparation des activités						
La préparation et la gestion des sorties						

La gestion des temps libres						
La gestion d'un temps d'accueil						
La gestion des repas						
<b>L'activité</b>						
Adapte l'activité au niveau et à l'âge des enfants						
Adapte l'activité aux conditions climatiques						
Adapte l'activité à la fatigue des enfants						
Fais preuve d'initiative						
S'implique dans l'activité						
<b>Les relations/ le partenariat</b>						
Prends en compte les informations émanant des parents						
Contact avec les parents (retour, etc.)						
Travaille avec les intervenants extérieurs (stage inclusif)						
Travaille avec l'équipe de service (technicienne de surface, cuisinière, ouvrier ...)						
La gestion des conflits						
<b>Le projet</b>						
Connais le projet						
Connait et travaille avec les méthodologies du projet						
Partage les valeurs du projet						
<b>Souhaite participer à la formation de coordination ?</b>						
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON						
Pourquoi ?			Avis du coordinateur :			

Remarques du coordinateur :

--

Remarques de l'animateur :

--

Objectif(s) fixé(s) pour m'améliorer :


Nom & prénom du coordinateur

Nom & prénom de l'animateur

.....

.....

Signature

Signature

Le responsable du service déclare avoir pris connaissance de l'évaluation le

...../...../.....

Signature